



Partie 2 : Activités par pays



Service volontaire à la coopération au développement (SVCD)

L'année 2006 a vu le démarrage d'un nouveau projet, dont l'exécution a été confiée à la CTB : le Service volontaire à la Coopération au Développement (SVCD).

Le projet s'adresse aux jeunes qui démarrent dans la vie active et poursuit trois objectifs : fournir une réponse à l'élan de solidarité parmi les jeunes en leur proposant une structure et un encadrement adéquats, leur offrir la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle dans le secteur et contribuer à la sensibilisation de la population belge aux thématiques de la coopération au développement.

Dès 2007, le SVCD s'est engagé à avoir en permanence entre cinquante et cent volontaires sur le terrain, dans les dix-huit pays partenaires de la coopération bilatérale directe belge. Actuellement, ces volontaires sont affectés aux projets et programmes exécutés par la CTB. À un stade ultérieur, ils pourront aussi être mis à la disposition des organisations internationales partenaires de la coopération multilatérale et des organisations non gouvernementales.

Le jeune bénéficie d'un contrat de travail (pour une période variant d'un à trois ans) et est encadré sur place par un « coach », qui est un responsable du projet pour lequel il travaille.

La constitution d'une réserve de recrutement a lieu au minimum une fois par an. Elle s'opère sur base d'une présélection, d'une sélection écrite organisée par le Bureau de sélection fédéral (SELOR) et d'une sélection orale. Pour chaque candidat retenu, le SVCD essaie en fonction des besoins du terrain, de trouver un poste qui corresponde au mieux à son profil.

Dans le cadre de la sélection et de la formation des volontaires, le SVCD a collaboré avec le Selor, DIP Consulting, l'association ATOL et l'Institut de Médecine tropicale à Anvers.

Pour la première vague de départs, la présélection s'est déroulée en juillet 2006. Sur les 405 candidatures reçues, 255 ont été retenues ; 136 candidats ont passé avec fruit les épreuves écrites et, parmi ceux-ci, 55 ont réussi les épreuves orales. Sur ces 55 candidats, 36 ont été assignés à un poste. Les premiers d'entre eux sont partis dans le courant du mois de novembre 2006 dans onze pays différents.

Avant de démarrer leurs activités professionnelles, les volontaires suivent une formation de préparation au départ (nouveau contexte de vie et de travail, aspects santé...) et reçoivent un briefing lors de leur arrivée sur le terrain.

Pour expliquer les spécificités de ce nouveau projet et permettre aux personnes intéressées d'entrer en contact avec l'équipe du SVCD, la CTB organise régulièrement des sessions d'information.

> WWW.BTCCTB.ORG > Service volontaire



"Mes études m'ont ouvert les yeux sur les inégalités entre les peuples. Une fois sur place, c'est encore différent".
Geoffrey, 26 ans, Équateur



"Je sais que seul je ne peux pas changer le monde entier, mais je peux aider à améliorer les conditions de vie de certains." Josti, 24 ans, Sénégal



"C'est extrêmement dur pour un jeune sans expérience de s'engager dans la voie de la coopération au développement. Ce projet était une opportunité un peu unique pour mettre le pied à l'étrier pour faire une carrière dans cette voie".
Sébastien, 25 ans, Équateur



"La coopération au développement c'est aider les gens en leur donnant les moyens d'aller plus loin". Nele, 25 ans, Ouganda



Cycle d'information générale

Le Cycle d'information générale propose une formation multidisciplinaire résidentielle sur les relations Nord-Sud. Il s'adresse d'abord aux collaborateurs de la coopération mais reste ouvert à toute personne qui souhaite agir dans ce domaine.

En 2006, 926 participants ont suivi vingt-deux programmes organisés à Bruxelles. Parmi eux, une partie des nouveaux candidats au Service volontaire à la Coopération au Développement (SVCD), qui ont bénéficié de quatre cycles supplémentaires mis sur pied à la demande du Ministre.

Dans l'optique d'augmenter son efficacité, le Cycle a mené une enquête pour déterminer si ses modules de formation favorisaient réellement l'intégration à des initiatives de développement. Un échantillon représentatif d'anciens participants a répondu à cette question par l'affirmative, en précisant que la formation du Cycle d'information générale stimulait également l'engagement en faveur du développement, l'actualisation des connaissances, l'acquisition d'outils, la modification des perceptions des acteurs et des enjeux du développement, ainsi qu'une plus grande ouverture d'esprit. Les recommandations de cette enquête se sont traduites, notamment, par une amélioration des supports pédagogiques de la formation.

Neuf personnes sur dix estiment également que le Cycle a répondu à leurs attentes.

Le Cycle d'information générale s'est associé à l'Expo 50/50 Nord-Sud en organisant des débats qui ont réuni des représentants des ONG, de la coopération gouvernementale et multilatérale ainsi que des universités.

Par ailleurs, la première journée des anciens a vu le jour. Avec 160 participants, ces premières retrouvailles ont remporté un franc succès, grâce à Infosequel, l'association des anciens participants du Cycle d'information.

Enfin, les associations des villes et communes belges a contacté le Cycle d'information générale pour demander des formations sur mesure destinées aux fonctionnaires communaux actifs dans les relations Nord-Sud. Ces demandes témoignent de la reconnaissance de la formation dans le secteur.

Le Fair Trade Centre

Semaine du Commerce équitable

Le Fair Trade Centre et la CTB ont organisé, du 27 septembre au 7 octobre 2006, la 5e Semaine nationale du Commerce équitable, en collaboration avec les principales organisations du secteur et les distributeurs de produits équitables. Durant dix jours, le consommateur a ainsi pu déguster, dans tout le pays, des produits offerts à l'occasion d'animations, de concerts et d'autres événements « équitables ».

Dans le cadre de cette Semaine, le Fair Trade Centre a mis sur pied un colloque international autour de deux thèmes qui interpellent le secteur: «Commerce éthique, équitable, durable... questionnements réciproques et synergies potentielles» et «Un commerce équitable local, au Sud et au Nord ?». En filigrane de cette journée : la question de la reconnaissance du commerce équitable.

La Semaine du Commerce équitable a été également l'occasion de décerner les Be Fair Awards, des trophées qui récompensent les deux meilleures initiatives belges dans le domaine du commerce équitable. Cette année, ils ont été remis par le réalisateur Stijn Coninx (Daens) et le producteur Raoul Reyers (Le Jeu des dictionnaires, la Semaine infernale) à la marque Satya¹ (née de l'association entre un producteur indien de coton bio et une styliste belge) et à l'entreprise Vinomundo² (créée par un sommelier belge pour distribuer, entre autres, des vins équitables).

Appui aux organisations de producteurs du commerce équitable

Le Fair Trade Centre a aussi pour objectif de développer les capacités techniques de gestion du cycle produit (production, transformation et commercialisation) des organisations de producteurs du commerce équitable. Différents projets sont soutenus, notamment des ateliers de formation en comptabilité analytique en Asie, une étude de faisabilité de « création » de nouveaux miels monofloraux équitables au Mexique et au Guatemala, l'établissement de relations commerciales à long terme entre des producteurs de riz du Bénin et une grande chaîne de distribution belge, ou encore la participation de producteurs de vêtements équitables au salon de la mode pour professionnels de Bruxelles.

L'observatoire du commerce équitable en Belgique

Enfin, le Fair Trade Centre collecte et traite les informations pertinentes sur l'évolution du commerce équitable en Belgique. Ces informations sont ensuite diffusées via le site Internet www.befair.be et une lettre trimestrielle d'information. En 2006, deux études ont été réalisées à la demande du Fair Trade Centre : une enquête d'opinion sur le commerce équitable auprès des jeunes et une étude de marché sur le commerce équitable en Belgique, dont l'objectif est d'apporter des indicateurs d'analyse récurrente de l'évolution du marché des produits du commerce équitable en Belgique.

1. www.style-satya.org
2. www.vinomundo.be



Annoncer la Couleur

Annoncer la Couleur (ALC) est un programme destiné aux jeunes (à partir de 12 ans) qui vise à les sensibiliser aux questions de développement, de solidarité internationale et d'engagement citoyen. Il s'agit d'une initiative de la Coopération fédérale au Développement, coordonnée par la CTB et menée en partenariat avec les provinces francophones.

L'équipe d'ALC réalise des campagnes pédagogiques sur des thématiques spécifiques : « La démocratie, c'est pas que des mots ! », « Penser les migrations autrement », « Droits et développement », « Les gens d'abord ». Le programme a pour spécificité de produire des démarches pédagogiques à la fois actives et participatives.

Dans chaque province, les promoteurs d'ALC proposent cinq modules de formation destinés aux enseignants et aux animateurs désireux d'aborder les relations Nord-Sud avec des jeunes. Des dossiers pédagogiques leur sont offerts. Des activités culturelles de proximité (théâtre, exposition didactique, cinéma-débat...) sont également proposées pour stimuler ou alimenter la réflexion des jeunes sur les thèmes des différentes campagnes. Un répertoire d'outils pédagogiques est aussi mis à la disposition du public. Ce dernier est en cours d'actualisation.

Enfin, pour permettre aux jeunes de mieux s'approprier le contenu des campagnes, ALC lance chaque année un appel à projets. Ces projets bénéficient d'un soutien méthodologique, logistique et financier et sont mis en valeur sur le site www.democouleur.be. En 2006, plus de 1700 jeunes en projets sont soutenus par ALC.

En 2006, quelque 1370 enseignants ont participé à une journée de formation; 27.000 jeunes ont donc été sensibilisés indirectement à la suite de ces formations. 20.500 jeunes ont participé à une activité culturelle de sensibilisation et un millier de personnes ont été touchées par une prestation par une prestation sur un stand d'ALC.

> www.annoncerlacouleur.be

Kleur bekennen

Le programme Kleur Bekennen promeut et appuie une citoyenneté mondiale active au sein des écoles. Celles-ci peuvent s'adresser à Kleur Bekennen pour bénéficier de plus de 600 ateliers / animations qui ont trait à la diversité, à la formation mondiale et à la problématique Nord-Sud. Les écoles peuvent également faire appel à Kleur Bekennen pour des formations, des conseils en matière de formation mondiale à l'école, des prêts gratuits de matériel éducatif ou un appui financier.

En 2006, Kleur Bekennen a organisé les deux premiers forums d'expertise d'une série à venir. Le 20 octobre 2006, dans le cadre du 50e anniversaire de la coopération belge au développement, s'est tenu un premier forum sur le thème de la coopération. Le second, consacré aux droits de l'homme, a eu lieu le 13 décembre 2006. Ces deux journées d'études s'adressaient d'abord aux enseignants mais pouvaient rencontrer l'intérêt d'un public plus large. D'autres forums verront le jour en 2007. L'objectif de ces manifestations est de jeter un pont entre les experts actifs dans le secteur de l'éducation et ceux qui œuvrent dans le domaine du développement.

Kleur Bekennen est convaincu que seul un encadrement intensif à plus long terme peut contribuer à un changement en profondeur des mentalités en faveur de la citoyenneté mondiale. C'est la raison pour laquelle seules deux écoles par province bénéficient de ce type d'encadrement par un promoteur de Kleur Bekennen.

Pour la première fois en 2006, les écoles qui ont œuvré de manière active en faveur de la citoyenneté mondiale ont eu la possibilité de concourir pour l'obtention du titre d'« école de la citoyenneté mondiale ».

En 2006, Kleur Bekennen a réuni un groupe d'experts issus du milieu scolaire et du secteur des ONG, afin de déterminer de quelle manière les écoles peuvent participer, de manière efficace et à long terme, au développement d'une citoyenneté mondiale. Les résultats de ces rencontres seront publiés en 2007.

Kleur Bekennen a en outre réalisé une radioscopie des revues pour enfants publiées par les Éditions Averbode, rédigé un article relatif à la citoyenneté mondiale à l'école pour la publication *School en Samenleving* et contribué à la publication du livre sur l'interculturalité du philosophe Marc Colpaert.

En Flandre, Kleur Bekennen poursuit ses fréquents contacts avec l'ensemble des réseaux d'enseignement, ainsi qu'avec l'inspection de l'enseignement et le cabinet du ministère flamand de l'éducation.

Sur le plan international, Kleur Bekennen a étoffé son réseau, par le biais de contacts avec la Nederlandse Nationale Commissie voor Internationale Samenwerking en Duurzame Ontwikkeling (NCDO), le Global Education Network Europe (GENE¹) et la Development Education Association (DEA²).

> www.kleurbekennen.be

1. Plate-forme européenne de formation mondiale dont fait partie Kleur Bekennen.
2. Agence britannique de formation mondiale.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'année 2006 a été marquée par le renforcement, la croissance et la diversification des activités de la CTB. Ce constat de l'évolution de la coopération correspond également à la réalité du contexte politique de la RDC et du processus électoral mené à terme. Un nouveau paysage institutionnel va se mettre en place, auquel devront s'adapter nos outils de coopération. L'aide publique s'oriente progressivement davantage encore vers une aide à la reconstruction de l'État congolais, tout en veillant à répondre aux besoins essentiels de la population.

Dans le cadre de la reconstruction nationale, l'action de la CTB repose donc sur trois piliers :

- la poursuite des projets et programmes en cours, qui s'orientent progressivement vers des approches plus sectorielles (santé, éducation, eau potable, routes rurales, agriculture et gouvernance) et des renforcements institutionnels, au niveau central ou périphérique ;
- le renforcement des actions belges de coopération par des financements ou des cofinancements avec d'autres bailleurs nationaux (Fondation Roi Baudouin, le Sénat, la Province du Brabant wallon) et internationaux (Banque mondiale, Union Européenne, DFID) ;
- l'exécution de vastes programmes dans les secteurs de la justice et de l'eau potable, financés par plusieurs bailleurs (Commission européenne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique).

Enfin, il faut ajouter l'exécution d'un vaste programme post-électoral d'urgence financé par le gouvernement belge pour appuyer le processus démocratique mis en place après les élections.

Tout en étant consciente de la réalité de crise dans laquelle se trouve la RDC, et de la phase de reconstruction nationale prévue pour les prochaines années, la coopération belge veille à inscrire, de façon réaliste, son aide publique dans l'optique de la Déclaration de Paris. En exécutant des programmes financés par divers bailleurs et en favorisant les cofinancements, la CTB contribue, même dans un contexte de crise et dans un pays en phase de transition, à suivre les grandes recommandations internationales.

L'installation d'un gouvernement congolais élu, fin 2006, a permis l'organisation d'une Commission mixte au mois de mars 2007, la dernière remontant à 1990. Les éléments contenus dans la Note d'appréciation préparée par la CTB pour la Direction générale de la Coopération au Développement (DGCD) ont permis d'élaborer, début 2007, un Programme indicatif de Coopération (PIC) avec le nouveau gouvernement, pour la période 2008-2010.

Parmi les divers projets et programmes en cours d'exécution, nous en avons retenu quelques-uns afin d'illustrer le contexte de 2006.

Réforme de l'administration

La CTB offre un appui transversal à la réforme de l'administration publique congolaise, en s'alignant sur les besoins exprimés par le gouvernement. Cette réforme complexe et de grande ampleur est mise en œuvre à partir de l'administration elle-même, via l'établissement en son sein de structures de réforme et par le renforcement des capacités des fonctionnaires. En 2006, l'appui de la Belgique a permis d'établir vingt-neuf structures de réforme (Cellules opérationnelles et Comités de Stratégie) à Kinshasa. Une quarantaine de missions d'experts belges (principalement des fonctionnaires) ont renforcé les capacités de fonctionnaires congolais. La CTB a mené de nombreuses opérations de communication vers la haute administration et le grand public. Mais bien d'autres actions demeurent nécessaires pour réaliser la réforme de l'administration publique en RDC. Un des défis majeurs sera de réussir la concertation et la coordination entre la partie congolaise et les bailleurs de fonds, afin de garantir la cohérence des initiatives au sein d'une vision partagée par tous. À cette fin, le projet a appuyé, en 2006, les efforts d'établissement d'un Cadre stratégique pluriannuel de la Réforme par la partie congolaise.

Restauration de la Justice

Ce projet a l'originalité d'avoir été initié conjointement par quatre bailleurs de fonds, à savoir la DGCD, la Commission européenne et les Agences de Coopération britannique et néerlandaise. Son objectif principal est la restauration des capacités juridictionnelles à l'est du Congo, dans l'optique de soutenir l'instauration d'un véritable État de droit, ainsi que de restaurer et restructurer en profondeur le système judiciaire de la RDC, où les institutions démocratiques ne viennent que récemment d'être installées.

Programme d'urgence

Le programme post-électoral d'urgence a pour objectif de montrer au plus vite à la population congolaise les bénéfices de la paix et de la démocratie, en facilitant la réconciliation et la consolidation de la société, tout en rendant perceptible la volonté nationale de reconstruction économique et sociale du pays. En impliquant directement les populations bénéficiaires, par la méthode de travail HIMO (Haute Intensité de Main-d'Œuvre), aux travaux d'assainissement, de désenclavement et d'accessibilité de l'eau potable dans les trois principales villes du pays (Kinshasa, Lubumbashi et Mbuji-Mayi), ce pro-



(RDC)

gramme permet non seulement l'amélioration des conditions de vie de ces populations, mais aussi la durabilité et l'efficacité des actions entreprises, grâce à leur appropriation par les populations et les institutions locales.

Ce programme a intégré dans ses actions le principe d'harmonisation, non seulement avec d'autres programmes de la CTB, comme l'appui aux Initiatives de Développement communautaire (PAIDECO) à Kinshasa et Lubumbashi, mais aussi avec d'autres bailleurs de fonds comme la SNV (Stichting Nederlandse Vrijwilligers), en particulier dans le domaine de l'assainissement. Le programme a contribué à y relancer une plate-forme commune pour la gestion durable des déchets solides.

Eau potable

Ce programme a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et celles des périphéries urbaines de Kinshasa, Kindu et Mbuji-Mayi, en assurant un accès durable à l'eau potable et en amendant les comportements en matière d'hygiène.

Les Coopérations belge et britannique, ainsi que l'Union européenne, en ont confié l'exécution à la CTB (dont l'expertise dans ce domaine est reconnue). En effet, malgré sa nature « multibailleur », il existe une Structure mixte de Concertation locale (SMCL) unique pour l'ensemble du programme, ce qui renforce et appuie les principes de complémentarité et d'harmonisation.

Développement communal

Le PAIDECO s'inscrit dans le processus de reconstruction de la RDC, en promouvant une approche harmonisée des bailleurs de fonds pour répondre aux besoins des populations et amorcer une véritable dynamique de développement.

Le programme contribue à la définition du cadre réglementaire, juridique et méthodologique au niveau de l'administration centrale, au renforcement des capacités des administrations décentralisées à tous les échelons territoriaux, ainsi qu'à la mise en place et à l'amélioration des systèmes et des capacités de gestion financière locaux.

Fonds d'expertise

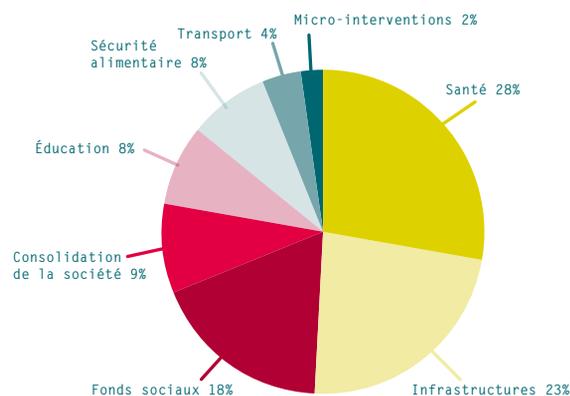
La CTB fournit une expertise de haut niveau au gouvernement congolais auprès des ministères de l'Agriculture, des Transports, des Travaux publics et Infrastructures, ainsi qu'auprès du Plan, de l'Office national des Transports et de la Régie des Voies aériennes. Les experts jouent surtout un rôle d'appui à la coordination des bailleurs des fonds. Entre autres réalisations, citons le journal La Voix du Congo Profond (publié par le ministère de l'Agriculture, avec l'appui technique et un budget du Fonds d'expertise de la CTB), qui est

distribué à travers le pays et auquel contribuent les acteurs du monde agricole congolais, aussi bien au niveau gouvernemental qu'associatif et privé.

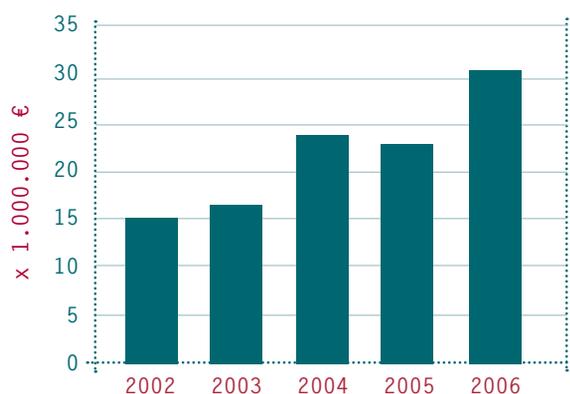
Éducation

Les projets dans le secteur de l'éducation s'alignent sur les besoins prioritaires exprimés par le gouvernement dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Ils se concentrent sur la fourniture de services essentiels visant l'universalité et la qualité, via la réhabilitation ou la construction d'écoles techniques secondaires et l'activation d'une seconde phase du projet de fourniture de manuels scolaires pour les élèves et enseignants des 3e et 4e primaires. Les interventions de la CTB dans ce domaine visent également le renforcement des capacités, par le biais d'un volet dédié à la formation continue des enseignants ciblés par la fourniture des manuels.

Répartition sectorielle



Déboursements en RDC





RWANDA

Une nouvelle Commission Mixte de coopération au développement entre le Rwanda et la Belgique s'est tenue le 23 octobre 2006. A cette occasion, le gouvernement belge a réaffirmé son engagement à appliquer les principes de la Déclaration de Paris en privilégiant une « approche programme » plutôt qu'un fonctionnement « par projets » et en intégrant progressivement son action dans une logique d'aide budgétaire sectorielle.

La Commission mixte a adopté un Programme indicatif de Coopération de 140 millions d'euros pour la période 2007-2010. Les domaines prioritaires retenus sont le développement rural (44,2 %), la santé (28,6 %), l'éducation et la formation (9,3 %), la bonne gouvernance (9,3 %) ainsi que diverses actions multisectorielles (8,6 %). Ces dernières regroupent un programme de bourses d'études et de stages, un appui aux études et expertises et une ligne budgétaire destinée au renforcement des capacités. Sur les 140 millions d'euros, 26 millions (soit 18,6 %) sont octroyés, à la demande du gouvernement rwandais, sous la forme d'une coopération financière qui se traduit par des aides budgétaires dans les domaines de la santé, de la justice et de l'éducation.

Enfin, huit conventions spécifiques ont été signées lors de la Commission mixte et la mise en œuvre de quatre nouvelles interventions en 2007 a été approuvée.

Cogestion

Le document de « Politique d'Aide » – établi en consultation avec le gouvernement, les donateurs et la société civile – décrit comment le Rwanda entend améliorer l'efficacité de l'aide reçue dans le contexte de la Déclaration de Paris. Ce document adopte certains des indicateurs de Paris mais en fixe également d'autres plus ambitieux dans des secteurs qui nécessitent une amélioration significative des performances. La CTB a examiné ses propres pratiques à la lumière de ce document et en a tenu compte dans la préparation des nouveaux projets. Conformément aux modalités de la cogestion, les programmes de la CTB au Rwanda, tant dans leurs phases de préparation que d'exécution, sont gérés en partenariat avec le gouvernement rwandais tandis que la quasi-totalité des marchés publics sont effectués dans le respect des procédures de la législation rwandaise. Par ailleurs, la CTB veille à ce que tous les dossiers techniques fassent clairement référence aux documents politiques et stratégiques établis par le gouvernement rwandais.

Réduction des Unités de Gestion parallèles

La CTB s'est fixé comme objectif de réduire les Unités de Gestion parallèles. Dans cette optique, les nouveaux projets de développement de rural (agriculture et énergie), seront greffés sur les projets déjà existants afin de créer des programmes de plus grande ampleur: ceux-ci seront gérés par une équipe identique renforcée par des experts nationaux qui appuieront la mise en œuvre des nouvelles actions. Cette manière de procéder permet d'éviter la multiplication des cellules de gestion et des comités de concertation.

Pour l'appui au Centre Hospitalier Universitaire de Kigali (CHUK), l'Unité de Gestion a été totalement supprimée. Le projet a été incorporé dans les services administratifs de l'hôpital. Ainsi, la comptabilité est effectuée par les services financiers, les achats restent régis par les départements en charge des approvisionnements et les ressources humaines intégralement gérées - du recrutement jusqu'au paiement des salaires - par le service des ressources humaines du CHUK.

Dans le Programme National intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP), le principe de l'alignement sur les stratégies nationales se traduit par l'inscription du projet dans un plan stratégique de lutte contre le paludisme, élaboré par le PNILP en collaboration avec ses partenaires techniques. Aucune unité de gestion n'a été mise en place et le comptable du projet gère en même temps la comptabilité du gouvernement et celle des autres intervenants. Sur le plan de l'harmonisation, le PNILP élabore chaque année un plan opérationnel commun pour tous les bailleurs. Le rapport annuel du PNILP inclut les apports techniques et financiers de chaque intervenant tandis que l'évaluation des indicateurs du plan stratégique est réalisée conjointement par tous les bailleurs présents au sein du PNILP.

Cette approche est aussi suivie par d'autres projets comme l'appui aux centres de santé dans les districts et la ville de Kigali. L'appropriation par le partenaire est telle que le ministère de la Santé l'a adoptée dans le cadre de ses projets comme stratégie de financement du secteur de la santé et encourage toute initiative dans ce domaine. Par ailleurs, les responsables de l'intervention participent régulièrement aux différentes réunions d'échange avec d'autres acteurs et aux commissions des groupes de travail au sein du Health Sector Cluster Group.



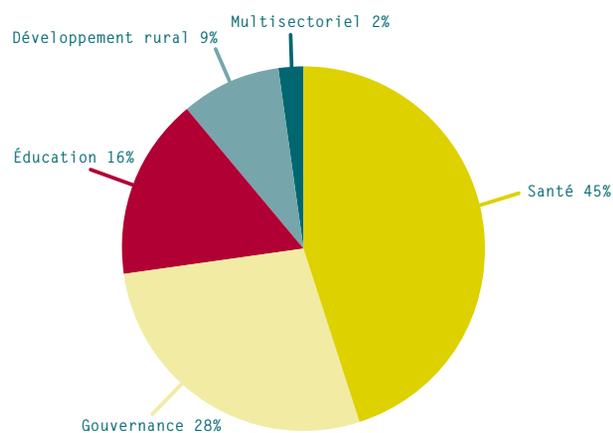
Le projet d'appui au développement local du District de Gakenké n'intervient qu'au travers du District pour toutes ses actions et prend ainsi en compte la quasi-totalité des indicateurs de la Déclaration de Paris : à titre d'exemple, toutes les dépenses sont programmées dans le cadre du plan d'action du projet, qui est lui-même intégré dans le plan d'action du district, tandis que plus de 60% des financements du projet sont assurés via des organismes nationaux (Community Development Fund et Rwanda Development Bank).

La CTB étudie avec les services du ministère des Finances et de la Planification économique une solution informatique visant à incorporer les données de sa comptabilité dans le système comptable mis au point par le gouvernement rwandais.

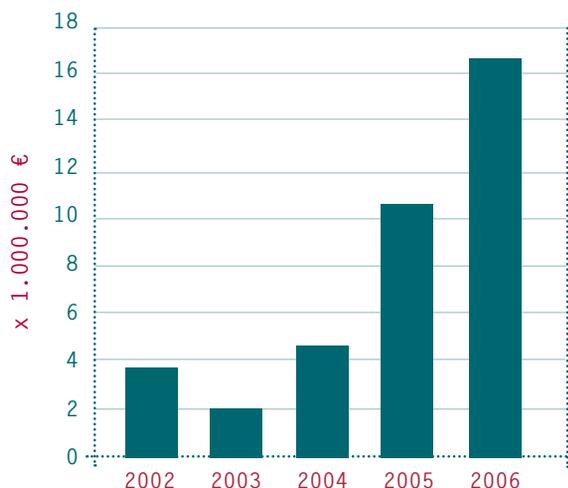
Services internationaux

Durant l'année 2006, la Représentation de la CTB au Rwanda, a préparé, en collaboration avec le ministère des Infrastructures, une proposition dans le cadre de l'initiative lancée par l'Union européenne dans le secteur de l'eau (facilité ACP-UE pour l'eau). La gestion d'un projet d'appui au secteur de la santé confié par l'UE dans le cadre du VIIIème Fonds européen de développement s'est terminée avec succès au cours de l'année. La CTB a également préparé et mis en œuvre diverses actions en partenariat avec d'autres donateurs comme la Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB) - formation professionnelle des adultes -, l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE) - formation des formateurs des Écoles de Sciences Infirmières - et les Pays-Bas dans le cadre d'un appui au secteur de la justice.

Répartition sectorielle



Déboursements Rwanda





ÉQUATEUR

Lors de la Commission mixte belgo-équatorienne de juin 2006, les deux pays ont signé un nouveau Programme indicatif de Coopération. Il porte sur la période 2007-2009 et bénéficie d'un budget de 32 millions d'euros. Il prévoit une évolution d'une approche «projets» (individuels) vers une approche «programmes» sectoriels, comme le demandent les principes de la Déclaration de Paris. Cette nouvelle stratégie propose d'accroître le leadership du gouvernement équatorien tout en garantissant la durabilité des propositions d'une part, par une meilleure appropriation par les acteurs locaux et, d'autre part, par une plus grande cohérence des interventions de la CTB avec les politiques étatiques. Les interventions de la CTB en Équateur s'inscrivent principalement dans les secteurs de la santé et du développement rural et se concentrent dans les provinces de Pichincha, Carchi, Imbabura, Esmeraldas et Manabí. En 2006, les projets approuvés dans le cadre de la Commission mixte 2001-2006 étaient tous au stade de la mise en oeuvre.

Santé

A Quito, un appui de la CTB à la mise sur pied d'un système d'assurance-maladie cherche à améliorer l'accessibilité financière de la population à des soins de santé de qualité. Le projet Ecuador Adolescente entend réduire le pourcentage élevé de grossesses parmi les mineures d'âge. Dans les provinces du Nord, le projet Aposino permet d'approvisionner les populations en eau potable. Dans la ville d'Esmeraldas, la CTB met en oeuvre un projet de lutte contre les maladies tropicales et un programme d'assainissement de l'environnement.

Développement rural

Une série de projets ont pour objectif de soutenir les petits producteurs : développement de la production de viande dans le nord de l'Équateur, appui aux familles des petits producteurs de café de Manabí, promotion de la production des artisanats et de la culture andine, de la côte et d'Amazonie au travers du Centre/Musée "Mindalae", projet d'infrastructures Loja Zamora Chinchipe. Ces projets visent à augmenter les revenus des populations les plus pauvres en milieu rural, à produire des aliments destinés à la consommation locale ainsi qu'à développer des activités qui engendrent des ressources supplémentaires et, partant, contribuent à générer des flux financiers dans le milieu rural.

Le projet Descentralización Ibarra apporte un appui au gouvernement provincial à trois niveaux: la santé, l'environnement et le tourisme. Il s'efforce de consolider de nouveaux espaces de planification du développement local en renforçant la participation des différents acteurs à la prise de décisions. Diverses évaluations à mi-parcours indiquent que les projets ont atteint de bons résultats. Leurs impacts s'avèrent positifs: empowerment du petit producteur, esprit associatif, intégration des produits dans des marchés exigeants, renforcement des capacités locales...

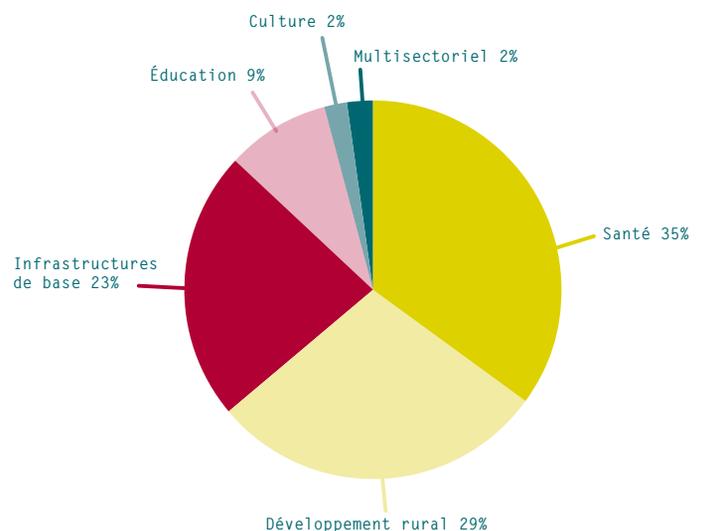
Dans le cadre des programmes récurrents, on peut citer pour 2006 une centaine de bourses locales et régionales, 22 microprojets et le financement de 7 études.

Depuis novembre 2006, le programme des volontaires a affecté 6 jeunes à différents projets.

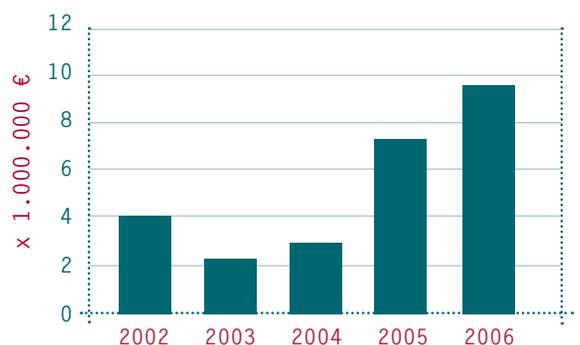
Services internationaux

Des efforts ont également été réalisés pour améliorer l'harmonisation avec les interventions d'autres pays donateurs. Cette approche englobe les interventions de la CTB pour le compte d'autres donateurs que l'État belge. Par exemple, dans la formulation relative à la construction de l'hôpital de Macas ainsi que dans l'assistance technique internationale au Projet d'appui au Système de Santé en Équateur (Proyecto de Apoyo al Sistema de Salud en el Ecuador - PASSE) financé par la Commission européenne.

Répartition sectorielle



Déboursements Équateur



SÉNÉGAL

Les programmes belges de coopération au développement s'intègrent étroitement dans les stratégies de lutte contre la pauvreté définies par le Sénégal (Document stratégique de Réduction de la Pauvreté) et dans les politiques sectorielles et transversales qui en découlent. Cette approche préconisée par la Déclaration de Paris permet de développer des cadres de concertation cohérents tant avec les partenaires sénégalais qu'avec les partenaires au développement. La CTB exécute ses prestations dans deux secteurs importants : celui de l'eau et de l'assainissement et d'autre part, celui de la santé.

Eau et assainissement

Dans le domaine hydraulique, la CTB travaille dans le cadre du Programme national Eau potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM). Celui-ci a été retenu comme moyen opérationnel pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. La CTB participe à l'amélioration et au renforcement des points d'eau dans le bassin arachidier en collaboration avec le ministère de l'hydraulique rurale (budget: 15 millions d'euros) et collabore au projet d'assainissement urbain du quartier Darou à Saint-Louis (budget : 2,5 millions d'euros) en partenariat avec l'office national d'assainissement.

Les Ministères et la CTB insistent sur l'intégration de ces projets dans la Stratégie nationale de l'Eau, et sur le rôle des Associations des Usagers des Forages. Ces projets représentent, en effet, un test pour les instruments de la réforme de l'eau potable et pour la stratégie d'approvisionnement multi-villages.

Lors de la 11e Commission mixte entre le Sénégal et la Belgique, en novembre 2006, un accord a été signé entre les deux pays afin de soutenir le secteur d'infrastructure de base en hydraulique pour un montant de 11 millions d'euros (Programme indicatif de Coopération 2007-2009). Le projet appuie le PEPAM dans les régions de Kaolack, Fatick et Diourbel.

Santé

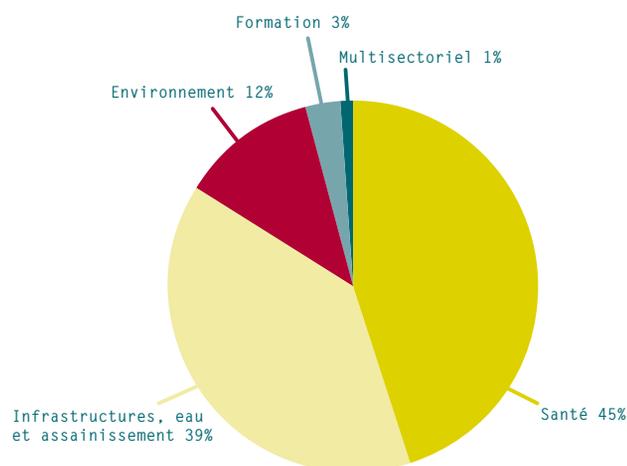
Dans le domaine de la santé, la CTB travaille en collaboration avec le ministère de la santé et de la prévention médicale dans le cadre du Plan national de Développement sanitaire et social du Sénégal. La coopération belge soutient les activités des systèmes de santé des régions médicales de Diourbel (8,2 millions d'euros), de Kaolack et de Fatick (9,2 millions d'euros). Ces projets servent de programmes pilotes pour développer des stratégies de santé publique dans d'autres régions du pays. Ils soutiennent dans les régions concernées, le programme participatif d'hygiène villageoise, le développement du système de référence et contre référence, la gestion informatique des médicaments essentiels génériques et la formation continue.

Microfinance

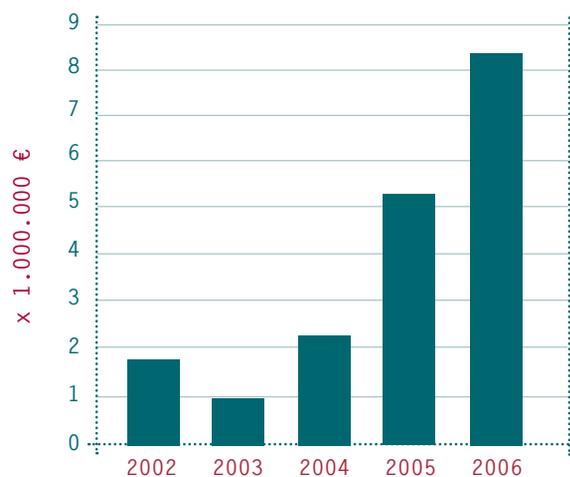
La Commission mixte a décidé d'appuyer le développement du partenariat microfinance et microassurance santé dans trois régions prioritaires (4 millions d'euros) et de soutenir le secteur microfinance (6 millions d'euros). En 2006, la direction de la microfinance s'est impliquée dans le soutien au réseau des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Niayes (500 000 euros).

Signalons également l'exécution des projets suivants en 2006 : appui au nettoyage de la ville de Saint-Louis (2 millions d'euros), appui à la formation professionnelle féminine (2 millions d'euros), études financées par le Fonds d'études et d'expertises (1,1 millions d'euros) et réalimentation (250.000 euros).

Répartition sectorielle



Déboursements Sénégal





AFRIQUE DU SUD

L'aide accordée par les donateurs a joué un rôle essentiel pendant les douze premières années qui ont suivi l'instauration de la démocratie en Afrique du Sud, mais le besoin de financement externe est moins manifeste aujourd'hui, compte tenu des excellents résultats économiques du pays et du budget national disponible pour financer les autres points du programme de développement. L'Afrique du Sud reste toutefois confrontée à des défis d'envergure et il convient d'encourager une assistance technique ciblée et très efficace.

Lors des consultations annuelles organisées à Bruxelles (novembre 2006), qui incluaient également une Commission mixte chargée d'approuver le Programme indicatif de Coopération (PIC) 2007-2010, la Belgique a confirmé sa volonté d'œuvrer durablement à la consolidation des relations bilatérales en allouant un budget indicatif de 24 millions d'euros. Les discussions ont non seulement porté sur des questions touchant au développement, mais aussi sur des thèmes plus vastes de nature militaire, politique et économique, afin d'examiner de nouvelles possibilités de coopération bilatérale: il s'agit de s'éloigner du modèle traditionnel «donateur-bénéficiaire» pour établir un partenariat égal capable de répondre aux défis auxquels l'Afrique du Sud doit faire face. En reconnaissant le rôle de l'Afrique du Sud sur le continent africain, la Belgique s'est également engagée à explorer la voie d'une coopération trilatérale renforcée avec des pays africains plus pauvres.

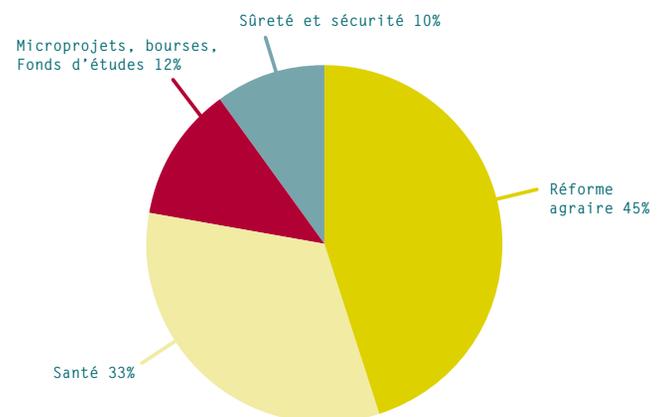
Considérant que renforcer l'efficacité de l'aide est une priorité majeure pour les deux pays, les résultats du nouveau PIC reflètent les efforts entrepris pour respecter les principes de la Déclaration de Paris et consolident l'objectif du PIC 2001-2005 en se concentrant sur la réforme agraire ainsi que sur la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose. Le nouveau PIC exclut l'insécurité et la criminalité du budget bilatéral. Les partenaires actifs dans le domaine de la sûreté et de la sécurité peuvent cependant recevoir un appui par le biais des fonds destinés au développement des compétences et à la création d'emplois. Aussi l'appropriation, l'alignement et l'harmonisation sont-ils des concepts-clés dans le cadre de la coopération avec l'Afrique du Sud.

Le principe de partenariat, qui se trouve au cœur même de la coopération nouée entre les deux pays, devient plus pertinent dans le contexte de développement de l'Afrique du Sud. En concrétisant l'intention stratégique de la Belgique, la CTB crée une plus-value en veillant à ce que les services impliqués s'approprient pleinement les différents programmes, guident les processus avant et pendant la mise en œuvre, et agissent conformément à leurs propres procédures. Ce point et l'avantage comparatif offert par la CTB dans le cadre de la réforme agraire ont été déterminants et ont confirmé la Belgique dans son rôle de spécialiste en réforme agraire. DFID (Department for International Development – ministère britannique du Développement international) étant contraint de réduire ses interventions en Afrique du Sud, il fallait confier la mise en œuvre du futur programme de réforme agraire à une agence experte en la matière, qui serait également chargée de concrétiser l'intention stratégique de DFID.

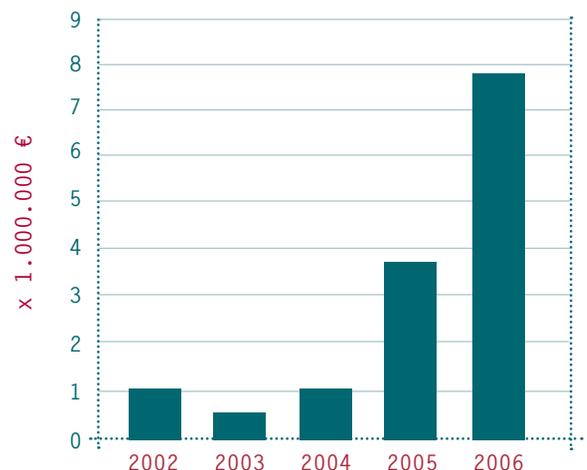
Dans le cadre de la Déclaration de Paris relative à l'harmonisation des donateurs, la Belgique et le Royaume-Uni ont mis en place un dialogue axé sur les synergies de leurs programmes respectifs de réforme agraire. Toujours dans l'idée d'harmoniser l'efficacité de l'aide entre donateurs dans les pays bénéficiaires, un accord de coopération déléguée a été conclu entre la Belgique et le Royaume-Uni, lequel précise que le volet rural (1,5 million d'euros) – soit 50 % du programme de réforme agraire de DFID au cours des deux prochaines années – sera mis en œuvre par la CTB.

Cette coopération déléguée s'aligne sur les priorités stratégiques du Department of Land Affairs. De façon indirecte, cette nouvelle forme de coopération renforcera le processus de développement de l'habitat rural et l'appui à la mise en œuvre, tout en assurant la cohérence avec les plans et processus municipaux de développement intégré qui ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté en Afrique du Sud.

Répartition sectorielle



Déversements Afrique du Sud





CAMBODGE

La Commission mixte de 2001 a placé les secteurs de la santé et de l'éducation au cœur de l'action de la CTB. Dans ces deux domaines, les projets de la CTB se concentrent dans les provinces de Siem Reap, Otdar Meanchey et Kampong Cham.

En 2006, le Ministre belge de la Coopération a inauguré les nouvelles infrastructures scolaires construites par le projet Basic Education and Teacher Training (BETT) et s'est rendu à l'hôpital provincial de Siem Reap pour constater l'avancement du projet Provision of Basic Health Services (PBHS).

Éducation

Le projet BETT s'inscrit dans la stratégie nationale du ministère de l'éducation cambodgien conformément à la Déclaration de Paris. Ses objectifs principaux sont l'amélioration de la qualité de l'enseignement fondamental et un soutien à sa meilleure accessibilité.

Le projet s'organise en trois pôles. Le premier consiste à construire des classes pilotes qui répondent à de nouveaux critères de confort, d'environnement et de pédagogie. En 2006, 268 classes ont été construites sur un total de 500. Le second pôle développe un système expérimental de bourses scolaires. Celui-ci est destiné à réduire le taux d'abandon scolaire et contribue à la conception d'un modèle scolaire national conçu en collaboration avec les acteurs internationaux du secteur de l'éducation. En août 2007, la Banque mondiale reprend ce volet. Enfin, le troisième pôle est consacré à la formation et au recyclage des enseignants. Il démarre en 2007.

Les acteurs du projet BETT participent activement aux ateliers organisés par le ministère technique en collaboration avec d'autres acteurs de l'éducation. Cet engagement leur a permis d'être consultés régulièrement dans le cadre de l'élaboration de modèles opérationnels utiles au niveau national.

Santé

En matière de santé, le gouvernement cambodgien fait face à un double défi: celui de l'accès aux soins et celui de leur qualité. Le projet Santé de Base (PBHS) auquel participe la CTB s'intègre dans la stratégie du ministère cambodgien de la santé qui vise à développer des soins fiables et accessibles à tous. Afin de rehausser la qualité des soins en réduisant l'absentéisme et le manque de motivation du personnel, le projet expérimente un système de mise sous contrat du personnel de santé (contracting). Les résultats du projet sont transmis à l'échelon national pour y être analysés et débattus au sein d'ateliers composés d'experts du ministère technique et des agences actives dans le domaine de la santé. Le premier séminaire national sur les Health Equity Fund a été organisé conjointement par le ministère de la santé, la CTB et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour mettre en place un système d'assurance santé national, pierre d'angle de la stratégie sanitaire du pays.

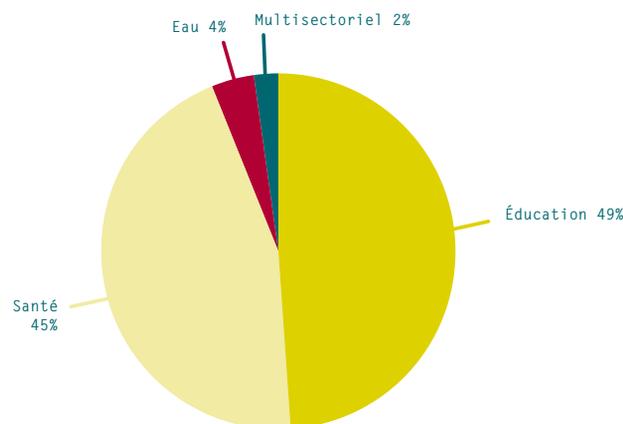
Formation

L'objectif du projet Training facilities de la CTB s'intègre au cadre national de lutte contre la pauvreté. Il soutient l'accès à la formation dans les secteurs dont le pays a le plus besoin. La sélection des projets se fait conjointement avec le ministère de l'éducation. En 2006, 1117 personnes ont bénéficié de cette aide. Elles étaient à 47 % des femmes, à 77 % des résidents de province et à 70 % des fonctionnaires.

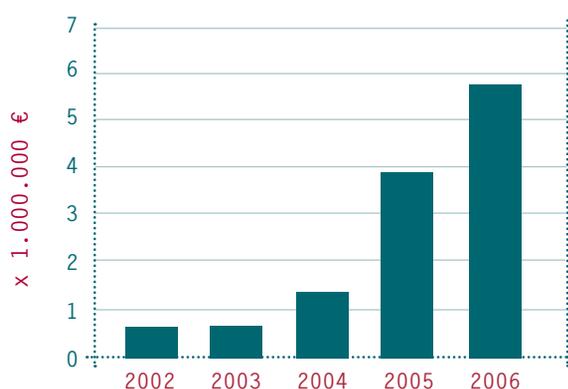
Navigation sur le Mékong

Ce projet réalisé de concert par des experts cambodgiens et internationaux élabore des solutions pour gérer les problèmes de navigation sur le Mékong pour les 20 ans à venir.

Répartition sectorielle



Déboursements Cambodge





NIGER

Le Programme indicatif de coopération pour la période 2004-2008 a été signé en 2003 pour une enveloppe totale de 42 millions d'euros.

Alignement

L'ensemble des actions d'appui de la Belgique dans le domaine de la santé a été regroupé sous forme d'un programme ambitieux qui soutient les autorités nigériennes dans la mise en oeuvre de leur développement sanitaire. En 2006, la collaboration de la CTB avec le ministère de la santé publique et d'autres partenaires du secteur a permis d'augmenter de 30% le nombre d'hôpitaux de district aptes à pratiquer les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONUC). La coopération belge a pris en charge la formation en chirurgie de district avec, en décembre 2006, la sortie d'une première promotion de 21 chirurgiens. Un centre de formation en gestion pour les équipes cadres de district a été relancé, avec, également, une première promotion début 2007.

En 2006, la Belgique, chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur santé au Niger, a signé le cadre de la coordination avec les partenaires techniques et financiers ainsi que la Lettre d'Entente portant sur les actions à mener dans le cadre du Projet Initiative de Réhabilitation et de Développement agricole et rural (IRDAR). La Belgique et la Secrétaire générale du ministère de la santé publique ont également signé un aide-mémoire. La programmation annuelle 2007 inclut 97 partenaires et représente 59% du budget 2007 pour la santé. Près de 70% de l'appui financier des partenaires techniques et financiers sont inclus dans la loi de finances 2007. Un Fonds commun (appui budgétaire sectoriel ciblé avec l'Agence française de Développement et la Banque mondiale) offre une première tentative d'alignement pour les procédures de gestion et de comptabilité au sein du ministère de la santé publique.

Plus de 50% du budget du Programme d'Appui à la mise en oeuvre du Plan de Développement sanitaire (PAPDS) suit au plus près les règles du Fonds commun. A partir de 2007 le programme utilisera le personnel formé à cette fin par le ministère, avec 100% de l'appui financier inscrit dans la loi de finances.

Ces entreprises communes traduisent parfaitement l'esprit de la Déclaration de Paris centré sur l'alignement aux priorités nationales et la simplification et l'harmonisation des procédures de l'aide au développement.

Appropriation

En santé comme en éducation, la Stratégie de Réduction de la Pauvreté a été mise à jour, mais reste d'un niveau très faible avec un Plan de Développement sanitaire fort (cadre stratégique 2005- 2010). De même, le ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation (MEBA) dispose d'un plan d'action annuel et d'un plan des dépenses à moyen terme, qui sont intégrés dans le Programme décennal de Développement de l'Éducation (PDDE) qui arrivera à mi-parcours en 2008. Ces plans ne sont pas encore maîtrisés au niveau des ministères de la santé, de l'économie et des finances. Cette situation pose des problèmes de coordination pour la préparation du budget de l'Etat. En santé, la programmation annuelle axée sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) reste faible. Cependant, une amélioration significative est observée par rapport au passé et un nombre important d'intervenants travaillent en synergie.

Genre

Intégrer la dimension du genre dans un programme implique d'analyser les rôles et responsabilités spécifiques des femmes et des hommes, ainsi que l'impact potentiel de l'activité sur ces deux groupes. Le projet Augmentation des Revenus monétaires des Femmes de la Région de Dosso (ARMFD) met l'accent sur les revenus des femmes comme vecteurs de changements pour améliorer la situation socio-économique des familles rurales. Ce projet, mené en cogestion avec le ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant (MPF/PE), s'inscrit à la fois dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et dans la Politique nationale de Promotion de la femme (PNPF). Le projet ARMFD collabore avec les services nationaux de l'agriculture, de l'élevage, du génie rural ou de l'hydraulique et s'intègre à la Stratégie de Développement rural (SDR) locale.

Le projet intervient sur 17 communes. Il finance des subventions d'allègement des tâches pour les femmes ainsi que des fonds de crédit et met en place un dispositif d'animation de proximité pour renforcer les capacités et le pouvoir des femmes. Dans le contexte récent de la décentralisation, la gestion des fonds est basée sur la responsabilisation des communes. L'animation s'appuie sur la collaboration entre la société civile et les services techniques de l'administration. Ces deux entités bénéficient parallèlement d'un programme de renforcement de leurs capacités. En 2006, un accord de cofinancement avec la coopération danoise (DANIDA) a été signé. Il permet d'augmenter les volumes financiers qui transitent, au bénéfice des femmes, par ces dispositifs de responsabilisation locale.



Par ailleurs, un dispositif d'action commune a été mis en place avec la coopération luxembourgeoise et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de programmes d'appui à la sécurisation alimentaire des ménages. Cette expérience a permis de mobiliser des moyens complémentaires et de concrétiser la mise en pratique du concept « genre » auprès des ménages.

Pour 2007, la CTB programme d'identifier une seconde phase du projet ARMFD pour appuyer, à l'échelle nationale, le ministère de la promotion de la femme et la protection de l'enfant dans le développement de sa politique sectorielle.

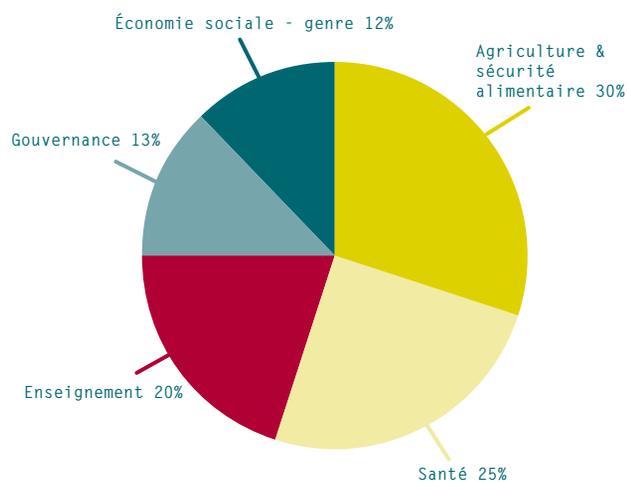
Le projet «Chèvre rousse», mené à Maradi sous tutelle des services de l'élevage, permet d'organiser et d'encadrer les femmes éleveuses dans les techniques de la sélection animale et de suivi zoo-vétérinaire des animaux. Ce projet fera l'objet d'une suite dans le cadre du futur programme d'appui à l'élevage.

Enfin, l'amélioration de l'intégration de la dimension du genre aux autres actions de la CTB au Niger constitue une priorité pour 2007, notamment au niveau de l'amélioration de la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes.

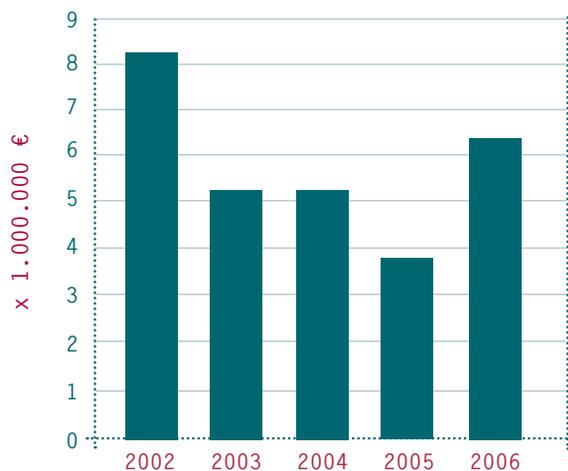
Harmonisation

La totalité de l'intervention de la CTB en santé est basée sur le Programme de développement sanitaire du Niger. L'intervention en éducation se fait entièrement sous forme d'un appui budgétaire au Programme décennal pour le développement de l'éducation (PDDE) par l'intermédiaire du Fonds commun.

Répartition sectorielle



Déboursements Niger





MALI

En 2006, la Belgique a assumé la présidence du Groupe des Partenaires techniques et financiers (PTF). La révision du Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté 1 (CSLP 1) a été adoptée par le gouvernement malien et les bailleurs de fonds. En décembre 2006, le CSLP 2, qui couvre la période 2007-2011, a également été accepté par le gouvernement.

Déclaration de Paris

La CTB s'engage résolument dans le sillage de la Déclaration de Paris. Plusieurs projets et programmes s'inscrivent déjà dans les principes d'alignement (par exemple, l'utilisation des règles nationales en matière de marchés publics et l'inscription au Fonds des Investissements pour les collectivités locales), d'appropriation et de gestion axée sur les résultats. De plus, les trois interventions en phase de formulation (dans les domaines du développement rural et de l'appui au secteur privé) s'inspirent davantage de ces principes.

Le Programme indicatif de Coopération (PIC) 2004-2007 représente un budget de trente millions d'euros. Un comité de suivi a été organisé en juin 2006 pour mettre l'aide de la CTB en perspective. En tenant compte de la programmation en cours d'exécution, la CTB s'est investie en 2006 dans dix-huit programmes ou projets (treize en exécution, deux prêts à démarrer et trois en phase de formulation) qui couvrent huit secteurs (santé, éducation, décentralisation, hydraulique, développement rural, développement du secteur privé, assainissement, prévention des conflits) et six régions (Gao, Tombouctou, Mopti, Sikasso, Koulikoro et Kayes).

Même si la santé n'est plus un secteur prioritaire de concentration du PIC 2004-2007, le programme d'appui au Développement sanitaire et social en 5e région offre un soutien notable aux plans opérationnels pour les services déconcentrés de l'État (santé et développement social). Ce financement permet également la réalisation du nouvel hôpital de Sévaré (Mopti) et la reconstruction du centre de santé de référence de Youwarou. Ce programme de seize millions d'euros est cofinancé avec l'Agence française de Développement (AFD) et permet de capitaliser l'expérience issue de cette collaboration. La CTB appuie financièrement les investissements planifiés du Programme décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC). Le PIC 2004-2007 prévoit un nouvel appui budgétaire au secteur de l'éducation pour un montant indicatif de huit millions d'euros, dont le démarrage effectif est prévu en 2007.

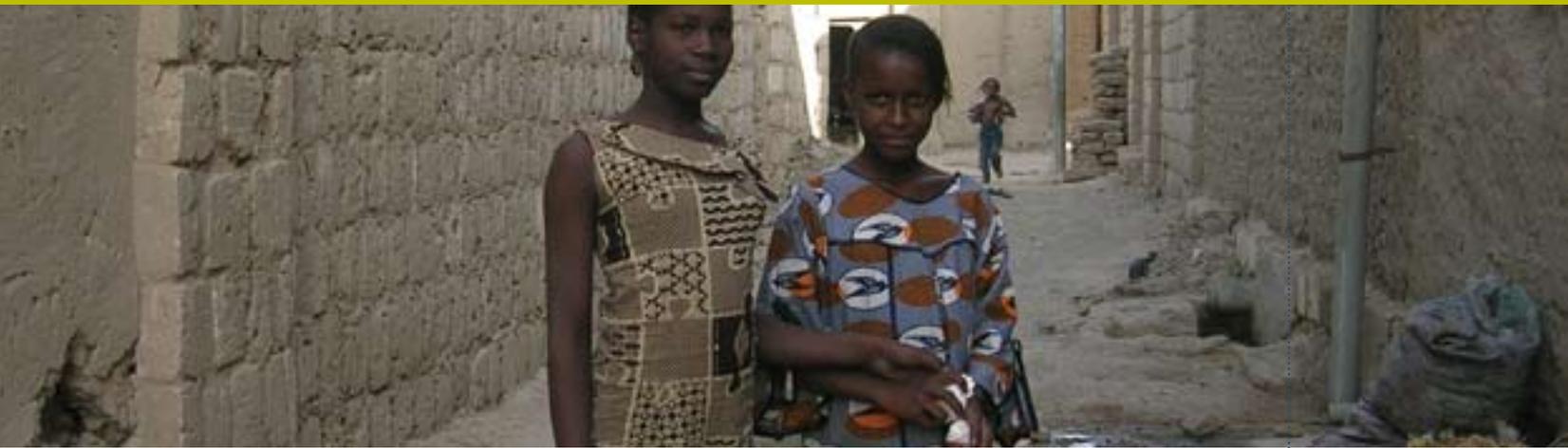
Décentralisation

La mise en œuvre de la politique de décentralisation au Mali, en 1999, a permis la création de trois niveaux de collectivités décentralisées (la commune, le cercle et la région). Le projet d'appui à la Décentralisation dans les cercles de Banamba, Kolokani et Nara de la région de Koulikoro (PAD-K) base sa stratégie d'intervention sur une collaboration avec les institutions et les structures existantes. En 2006, le projet a engagé des activités qui s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration de Paris, notamment en termes d'appui budgétaire, via l'Agence nationale d'Investissement des Collectivités territoriales (ANICT). D'autre part, le transfert de compétences à la partie malienne est renforcé par le recrutement en cours d'un expert senior en décentralisation, qui assumera les missions opérationnelles et le redéploiement de l'assistance technique et apportera un appui conceptuel au niveau national.

Dans le domaine de l'environnement, on observe un manque de stratégie politique et une difficulté de mobilisation des ressources. L'élaboration d'une politique nationale articulant les secteurs eau et assainissement est en cours, avec l'appui des partenaires techniques et financiers. La mise en œuvre prochaine de cette politique facilitera l'application d'une stratégie cohérente. Le projet d'assainissement de la ville de Sikasso (PAS), avec un budget de 2,5 millions d'euros, s'inscrit dans ce contexte. Ce projet a bénéficié en 2006 du financement d'un sous-projet, dans le cadre d'un silent partnership avec Chypre, pour un montant de 160.000 euros. En matière d'hydraulique rurale, le projet d'appui à la Décentralisation de l'Hydraulique (PADH) dans la région de Gao (six millions d'euros), financé par le Fonds belge de Survie, s'articule sur les nouvelles modalités de maîtrise d'ouvrage définies par le processus de décentralisation. Une part importante de son budget est consacrée au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales.

Récupération des armes de guerre

Le projet d'appui aux Commissions locales de Récupération des Armes de Guerre dans la région de Tombouctou (2 millions d'euros) ambitionne de renforcer la paix dans le nord grâce au développement d'une économie solidaire et la récupération des armes illégales. Le projet, qui s'inscrit dans l'optique du CSLP, place les communautés au centre des initiatives et responsabilise la partie malienne dans la mise en œuvre des actions.



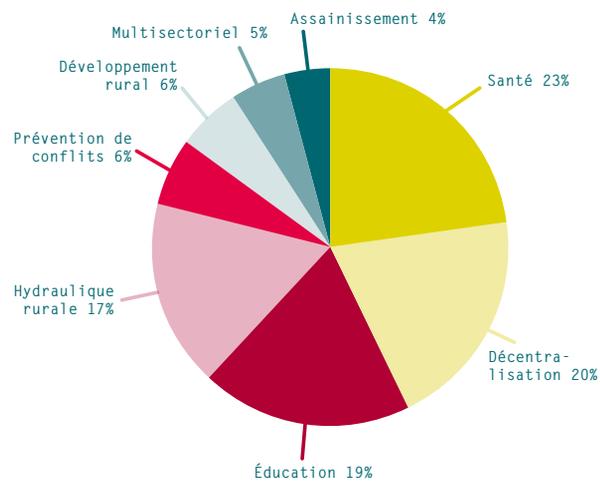
Fonds d'expertise

Le fonds d'expertise a été doté en 2006 d'un budget supplémentaire de 1.350.000 euros (budget total de 2,35 millions d'euros) comme outil complémentaire aux dispositions existantes. Il permet d'apporter un support institutionnel (essentiellement, le financement d'expertises de courte, moyenne ou longue durée) aux ministères partenaires qui en font la demande. Le fonds d'études et de consultations a également obtenu un budget supplémentaire de 220.000 euros (budget total de 742.102 euros), vu le succès que connaît cet outil suite à son ouverture au secteur privé.

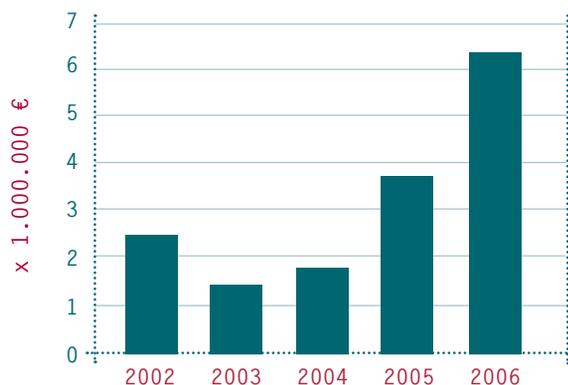
Services internationaux

Dans le cadre des services internationaux, la CTB fournit l'assistance technique auprès du programme d'appui au Développement régional, dans les régions de Tombouctou, de Gao et de Kidal (ADERE-Nord). Ce programme a comme objectif général le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, des communautés locales et du secteur privé, afin qu'ils jouent leurs rôles respectifs et élaborent ensemble des plans stratégiques de développement régional et local. En 2006, la CTB a appuyé les synergies possibles avec ses autres projets en cours (PAD-K, PADH). Le projet Formation régionale continue en santé (FORESA), qui a débuté en juin 2005, est basé sur la prise en charge du patient tuberculeux. Prévu pour une durée de trois ans et un coût de cinq millions d'euros, ce projet prône une approche centrée sur le patient tuberculeux et intègre un processus de recherche / action qui favorise l'échange d'expériences au Mali et dans la sous-région ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences. La CTB assume la gestion logistique de ce projet et promeut les synergies avec ses autres activités dans le domaine de la santé publique, notamment le programme de Développement sanitaire et social (PRODESS).

Répartition sectorielle



Déboursements Mali





TERRITOIRES PALESTINIENS

Le changement de gouvernement consécutif aux élections de début 2006 a non seulement eu un impact politique pour Gaza et la Cisjordanie, mais a également modifié les conditions d'octroi de l'aide internationale aux territoires palestiniens. Alors que la situation économique et sociale palestinienne se détériorait – suite à la politique israélienne de bouclages des territoires notamment – la majorité de l'aide des donateurs s'est focalisée sur l'aide humanitaire. Au début 2007, le nouveau gouvernement d'unité nationale palestinien fait naître l'espoir d'une normalisation de l'aide et de l'avènement d'un nouvel agenda du développement.

L'Autorité palestinienne s'est fermement engagée en faveur des efforts globaux axés sur l'efficacité de l'aide. Dans ce contexte, l'appui belge aux efforts du Ministère de la Planification en matière de renforcement des capacités et de développement institutionnel est essentiel. Ce projet vise à assurer la durabilité du Directorate of Aid Management and Coordination (DG-AMC) et à aider ce service à guider l'Autorité palestinienne et la communauté des donateurs vers une harmonisation de l'aide et une amélioration du processus de gestion de l'aide. Le Ministère de la Planification finalise actuellement un Plan opérationnel pour 2007, qui établit les priorités parmi les objectifs du Plan de développement à moyen terme 2006-2008 et prend en compte le contexte politique, économique et sécuritaire. Grâce à l'appui de la CTB, le DG-AMC recrute actuellement un expert international pour la formulation d'un Plan d'Action palestinien d'harmonisation et d'efficacité de l'aide basé sur la Déclaration de Paris et sur le guide des bonnes pratiques de l'OCDE.

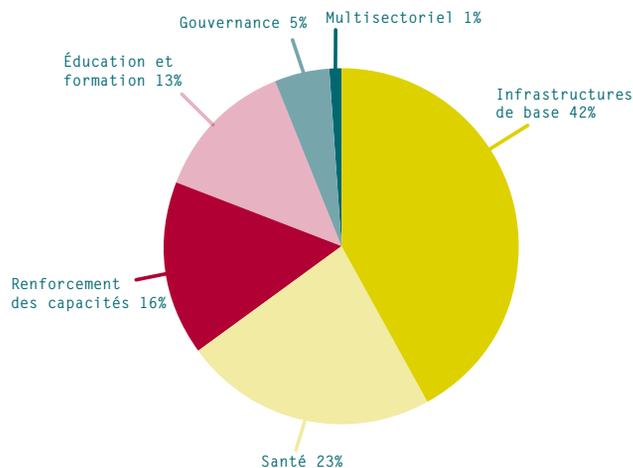
La CTB est également active au niveau du renforcement des capacités locales. Le Projet d'Infrastructure et de Renforcement des Capacités Locales (LICP) contribue à réduire la pauvreté en milieu rural (23 administrations locales ont été pourvues d'infrastructures de développement socioéconomique), tout en visant dans le même temps le renforcement des capacités au niveau des ressources humaines dans ces administrations (formation en planification municipale, en gestion financière locale...). De nombreux donateurs considèrent le développement municipal comme l'un des éléments clés du processus de construction nationale en Palestine. Dans ce secteur, la coordination commence à peine à prendre forme et le besoin de politiques nationales claires et cohérentes se fait sentir. En 2007, il y aura lieu de consolider et capitaliser l'expérience et les enseignements tirés du projet LICP afin de nourrir cette réflexion globale.

En outre, la Commission européenne a octroyé 3,7 millions d'euros à la CTB pour la mise en œuvre d'un projet d'appui institutionnel commun qui vise la consolidation d'un Système judiciaire palestinien indépendant et efficace. Ce projet, d'une durée de 32 mois, a débuté en décembre 2005 et fournit une expertise sur le plan du développement institutionnel, un appui à la rédaction de textes législatifs ainsi que la formation de juges, de procureurs et d'administrateurs judiciaires. Par le biais d'EUNIDA, la CTB a également fourni une assistance technique au mécanisme international temporaire mis en place par l'UE afin d'assurer la fourniture ininterrompue de services publics sociaux de base.

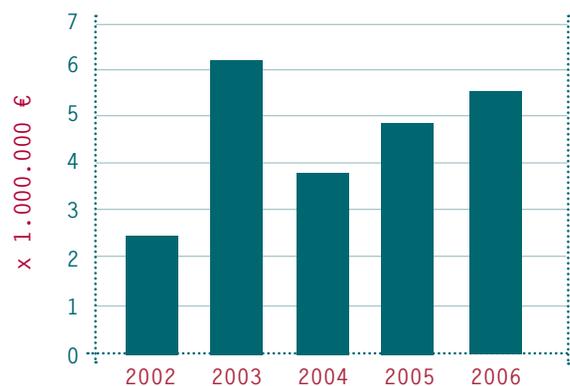
Les besoins au niveau de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement restent considérables dans les Territoires palestiniens. Dans ce domaine, la CTB a terminé en 2006 la première phase du « projet d'électrification rurale », en électrifiant 14 villages du nord de la Cisjordanie (40 au total). La deuxième phase de ce projet débute en 2007. La CTB a également terminé son projet de construction et d'équipement de deux écoles secondaires à Kufir Raye (Cisjordanie). Un nouveau projet de construction de 8 écoles primaires doit débiter en 2007.

Dans le secteur de la santé, la CTB a poursuivi son appui aux soins de santé tertiaires en officialisant une unité de soins intensifs/ soins cardiaques à Ramallah ainsi qu'une unité de cathétérisme à Gaza, pourvoyant ainsi aux besoins d'une population de 1,3 million d'habitants. Parallèlement, l'intervention médicale d'urgence octroyée par la Belgique a permis aux hôpitaux en situation de crise de continuer à offrir des services médicaux de base afin de préserver la santé et le bien-être de la population palestinienne.

Répartition sectorielle



Déversements Territoires palestiniens





BURKINA FASO

La Commission mixte belgo-burkinabèe de janvier 2003 a retenu un programme de coopération bilatérale pour la période 2003-2007. Celui-ci s'intègre dans le Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) du Burkina Faso tout en s'inscrivant dans les nouvelles directives de la Déclaration de Paris. L'orientation de ce nouveau programme assure le passage progressif de l'approche projet vers l'approche programme et offre ainsi le contexte d'une complémentarité enrichissante dans la mise en oeuvre des activités réalisées en 2006.

Vers une complémentarité des approches

En matière d'éducation de base, un appui financier direct a été apporté au ministère de l'éducation de base via un fonds commun de plusieurs bailleurs, en soutien au Programme décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB). En plus de cet appui financier, une expertise technique a été mobilisée pour accompagner ce PDDEB et renforcer le dialogue entre les bailleurs du secteur et le ministère. Notre expertise a joué un rôle majeur dans la réorganisation de ce dialogue et la coordination sectorielle entre les bailleurs et la partie nationale.

Outre cet engagement de la Belgique dans le sens de la déclaration de Paris (harmonisation entre bailleurs et alignement sur les procédures nationales), un appui dans le même secteur a été apporté à travers le projet PPOKK-éducation qui intervient dans les provinces de l'Ouhritenga, Kourwéogo et Kadiogo. En 2006, ce projet a atteint sa phase de croisière en construisant et réhabilitant plusieurs infrastructures scolaires, en organisant des formations d'enseignants et de fonctionnaires ainsi que des campagnes d'alphabétisation, etc.

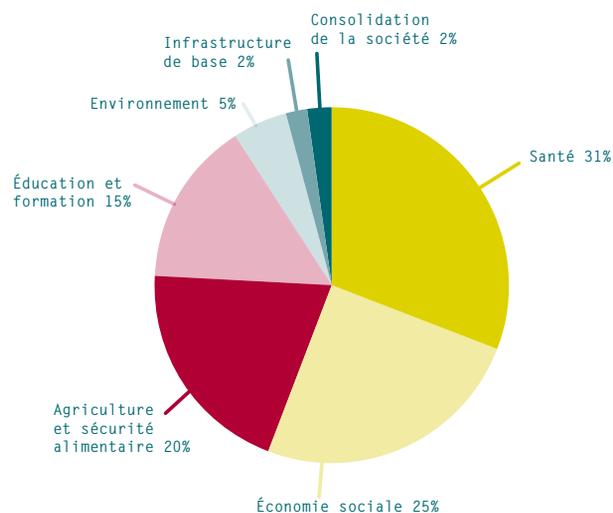
Ce caractère double des interventions au Burkina Faso offre des perspectives intéressantes pour la combinaison de deux approches en appui au même secteur. Elle démontre qu'un projet peut très avantageusement appuyer l'approche programme si elle tient compte des caractéristiques suivantes : une forte concentration des résultats sur le renforcement des capacités des institutions nationales pérennes chargées de l'exécution et du suivi ; l'alignement des activités sur le programme national – le projet doit être suffisamment aligné pour intégrer son financement dans le plan d'action annuel du programme national du secteur – ; un investissement important en ressources humaines dans le dialogue sectoriel autour des enjeux de l'approche programme.

La qualité de l'identification et de la formulation des projets reste déterminante ainsi que la recherche d'une stratégie pour rationaliser les mécanismes d'appui financier sectoriel mais également pour favoriser la prévisibilité pluriannuelle du financement et l'alignement sur le calendrier annuel du budget de l'état partenaire.

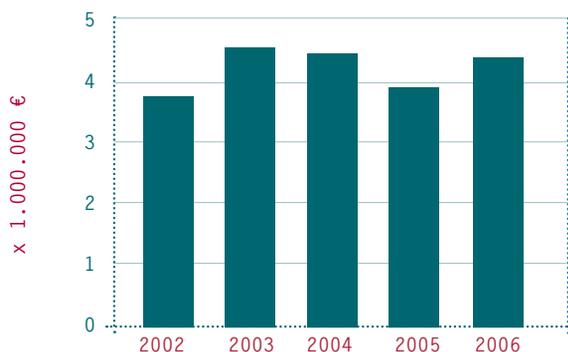
Notre expérience au Burkina Faso a aussi amené la CTB à ouvrir un chantier de concertation interne entre le secteur de l'éducation et le secteur de la santé. Cette concertation s'est révélée utile lorsqu'elle émane d'une problématique spécifique à résoudre et non d'une simple volonté de concertation plurisectorielle.

Sur la base des acquis du secteur de l'éducation et dans la perspective de tendre vers l'harmonisation et l'alignement de l'aide, les projets qui ont démarré en 2006 dans le domaine de la santé (Lutte contre le VIH/Sida et Appui aux Districts sanitaires du Plateau central), s'inscrivent parfaitement dans le Plan national de Développement sanitaire (PNDS). Les accords de financement faits avec les services déconcentrés, ainsi que l'appui institutionnel apporté à la direction de l'administration et des finances du ministère de la santé, contribueront certainement au passage à l'aide budgétaire.

Répartition sectorielle



Déboursements Burkina Faso





MAROC

Le Maroc est un pays à revenu intermédiaire qui n'est pas tenu d'avoir un Document stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ces dernières années, le pays s'est résolument engagé dans une politique de croissance économique et de développement humain. Le taux de croissance du PIB s'est élevé en moyenne à 4,5%, les taux de pauvreté ont connu un net recul, qu'il s'agisse de la pauvreté absolue qui a diminué de 12,5% à 7,7% au cours des vingt dernières années ou de la pauvreté relative passée de 21% à 14,2%.

Des politiques volontaristes de développement

Cependant, des disparités économiques et sociales, en termes de revenus, d'accès aux services sociaux et aux infrastructures persistent encore. Conscientes de cette situation, les autorités ont élaboré des politiques globales et sectorielles destinées à consolider la croissance du pays.

Cette vision globale du développement est portée par l'Initiative nationale de Développement humain (INDH) lancée en mai 2005. Ce programme ambitieux vise à réduire les inégalités et la pauvreté par un renforcement de la démocratie, de l'efficacité économique et du développement humain. Il s'est fixé trois priorités: renforcer la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, réduire l'exclusion sociale dans les zones urbaines et intensifier la lutte contre les conditions de vie précaires.

Cette initiative mobilise d'importants moyens financiers et humains et est complétée par des programmes sectoriels spécifiques concernant l'électrification, les routes ou encore l'éducation. En matière de santé, par exemple, les autorités ont introduit depuis 2005 une assurance maladie obligatoire qui offrira progressivement une couverture médicale à l'ensemble de la population. Dans le domaine de l'eau potable, le programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales (PAGER) a pour ambition d'offrir l'accès à l'eau potable à 97% de la population à l'horizon 2010, le taux actuel se situant autour de 65%.

Ces stratégies et programmes ambitieux sont pilotés par le Maroc qui pense et initie seul ses politiques avec l'appui financier et technique de la communauté des partenaires au développement.

La Déclaration de Paris et les défis d'alignement

Dans le contexte de la déclaration de Paris, cette volonté de pilotage s'illustre dans les modalités de gestion de l'aide internationale. L'aide au développement circule essentiellement par les canaux ordinaires de la dépense publique. Les financements sont inscrits au budget de l'état et en suivent les procédures de décaissements et de contrôles. La vision de projets autonomes sur financement extérieur y est peu présente.

Ce contexte d'un pays émergent, dont les besoins en appui extérieur sont très ciblés techniquement ou financièrement, pose un défi important dans l'appréhension du partenariat. La vision volontariste de notre partenaire et les modalités de dialogues et de gestion qui en découlent nous pousse à repenser notre manière de mettre en œuvre notre programme dans la perspective de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Le programme de coopération de la CTB au Maroc

La lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural est au centre du programme de coopération conclu entre le Maroc et la Belgique. Le nouveau Programme Indicatif de Coopération 2006-2009, doté de 40 millions d'euros, renforce la concentration géographique des activités dans le milieu rural et privilégie trois secteurs d'intervention: l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le développement rural et la formation professionnelle.

Ce programme s'insère parfaitement dans les objectifs de l'Initiative nationale de Développement humain et répond à la volonté d'un passage progressif de l'approche projets vers l'approche programme sectorielle. Conformément à la Déclaration de Paris, l'exécution des prestations s'intègre aux stratégies et priorités du gouvernement marocain. Les nouveaux projets dans le domaine de l'eau, par exemple, encourageront l'harmonisation et l'alignement de l'aide, notamment en matière de modalités de mise en œuvre, en concertation avec la partie nationale et les bailleurs de fonds.



Programme d'accès à l'eau potable : une esquisse d'harmonisation et d'alignement

Le Maroc et la Belgique ont décidé de financer, à partir de 2007, un ambitieux programme d'approvisionnement en eau potable des populations de la région du Souss Massa Draa. En synergie avec l'Initiative nationale de Développement humain, cette intervention sera réalisée suivant une approche programme qui confie plus de responsabilités en matière d'exécution à l'office national de l'eau potable (ONEP). Une attention particulière sera accordée au volet social et participatif du programme, en vue de s'attaquer au déficit social dont souffrent les communes rurales en matière d'équipements et d'accès aux services sociaux de base.

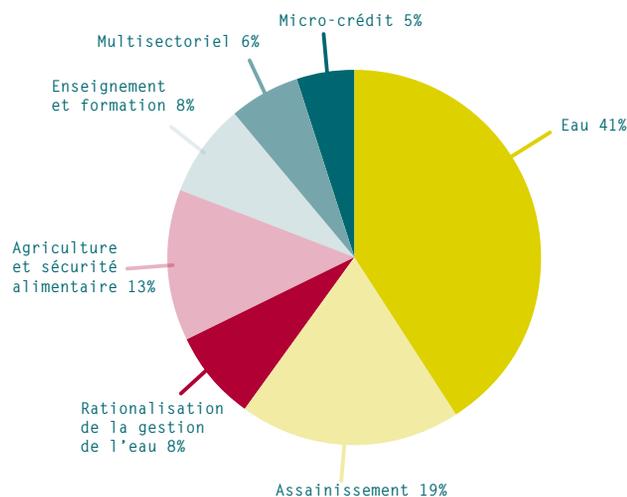
Ce programme est considéré comme un tout organique où l'ensemble des activités et composantes interagissent en fonction des principes d'harmonisation et de cohérence. Il met l'accent sur la gestion par objectif et résultats et non sur les moyens. La stratégie de l'intervention privilégie l'adaptation des activités dans le temps et sera menée en fonction d'une liste de critères techniques, sociaux et économiques définis d'un commun accord et servant de socle de dialogue et de suivi-évaluation de l'ensemble du programme.

En conséquence, l'engagement financier du programme ne se base pas sur une liste préalable de sites d'intervention mais sur une stratégie commune à l'ensemble des partenaires et compilée dans un guide méthodologique qui sera complété et adapté au contexte du programme. D'autre part, un manuel de procédures de l'ONEP et un recueil de modalités conjointes de contrôle seront définis entre l'ONEP et la partie Belge.

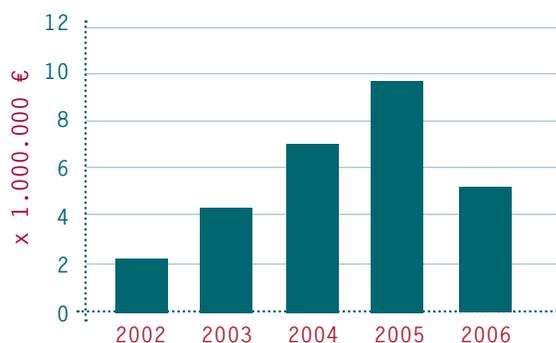
De façon complémentaire, l'approche par projets apportera une valeur ajoutée dans l'accompagnement et le renforcement des capacités des populations. C'est le cas dans le domaine du développement rural où l'accent est mis sur la lutte contre la désertification à travers la formation et la dynamisation du tissu associatif ou encore par le biais des interventions en matière de formation professionnelle ou de microcrédits.

Ainsi, concentré sur trois secteurs et deux régions rurales du pays, le programme du Maroc apparaît pertinent et opérationnel. Le partenariat et la compréhension mutuels y sont des valeurs majeures qui se traduisent par une approche dynamique et flexible et par l'adaptation des stratégies d'intervention aux politiques mises en œuvre par le Maroc au bénéfice des populations.

Répartition sectorielle



Déboursements Maroc





PÉROU

1. **Cepal**, Anuario estadístico de América Latina y el Caribe 2006, Santiago de Chile, Chile, 2007, 442 p.

2. **Eiu, Peru** : Country Report March 2007, Londres, Royaume-Uni, 2007, 8 p.

3. **Voir** : www.acuerdonacional.gob.pe.

Le Pérou est actuellement un pays à revenu intermédiaire basse. Sa croissance annuelle est d'environ 7,2 % du PIB¹, tandis que l'inflation moyenne tourne autour de 1,9 %² pour la période 2001-2005. Le Pérou n'est pas tenu de réaliser un Document stratégique de Réduction de la Pauvreté (PRSP) et ne dispose pas d'une mesure de l'indicateur d'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA, Country Policy and Institutional Assessment), prérequis pour l'introduction des dossiers d'aide budgétaire. Par conséquent, le Pérou développe des stratégies de développement propres. L'Accord national³, promulgué sous le gouvernement de M. Alejandro Toledo, ratifié et suivi par les autorités actuelles, détermine les priorités de développement du pays et celles de la coopération internationale. Les actions de la CTB s'intègrent dans cette stratégie nationale.

Déclaration de Paris

Le Pérou souscrit depuis mai 2005 à la Déclaration de Paris sur l'efficacité et l'aide au développement. Afin de rencontrer les principes de la Déclaration de Paris, les interventions de la CTB consistent à utiliser, le plus possible, les systèmes nationaux fiables. En effet, le Pérou a investi énormément dans le développement de systèmes de planification, de suivi et d'audit des dépenses publiques. Dès lors, la formulation de nouvelles prestations de coopération s'inscrit dans la logique du Système national d'Investissement public (SNIP). Cet effort doit conduire à une harmonisation des étapes du cycle de projet et des instruments de planification des prestations. Dans les conditions actuelles, ce rapprochement informel permet une meilleure connaissance mutuelle entre la CTB et les acteurs péruviens. Il constitue une plate-forme de travail entre les deux États.

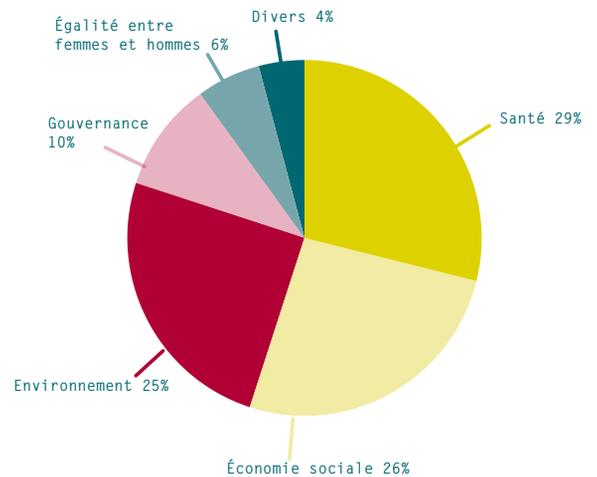
Pour les prestations en cours, la CTB participe à l'appui financier sectoriel donné au système d'assurance de santé (Seguro Integral de Salud – SIS). Cet apport est inscrit dans les systèmes nationaux de gestion (Sistema Integrado de Administración Financiera – SIAF) et subit les divers contrôles de pertinence des dépenses instaurés par l'État péruvien.

Malgré une progressive intégration des unités de gestion des prestations au sein des structures des entités partenaires, un effort important doit encore être réalisé dans ce domaine pour rencontrer les accords de Paris. En raison d'un processus rapide de décentralisation, certains partenaires de l'État central se sont trouvés sans représentation dans les zones d'intervention de la CTB. Par conséquent, la possibilité pour ces ministères de s'appuyer sur des structures parallèles dirigées par des experts locaux, parfois uniques dans la région, est apparue comme une solution adaptée. Néanmoins, plusieurs projets démarrés en 2006 ont intégré les éléments de la Déclaration de Paris comme principes d'exécution, et cela en termes d'appropriation (unités de gestion parallèle réduites au minimum et experts locaux), d'alignement (prise en compte totale des contraintes du SNIP) et d'harmonisation (Canasta del fondos, basket fund ou cofinancements). C'est le cas de la phase 3 du programme Defensoría del Pueblo, de la phase 2 du projet DEVIDA (Commission nationale pour

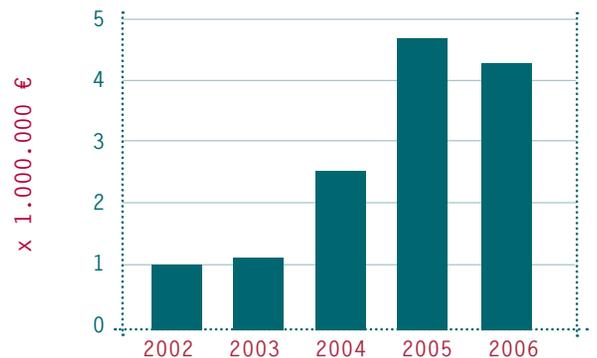
une vie sans drogues) et du Programme de Lutte contre la Violence familiale et sexuelle (PILVFS).

L'effort entamé par l'État afin de se doter d'outils de gestion performants demeure la porte d'entrée de la CTB pour poursuivre une coopération plus efficace avec le Pérou.

Répartition sectorielle



Déboursements Pérou



LAOS

Le Programme indicatif de Coopération de 2002 définit l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, le développement du service de sécurité sociale nationale, l'agriculture et le développement des infrastructures de base comme secteurs d'intervention prioritaires pour la coopération belge. Et cela, dans l'esprit de consolidation et d'appropriation défini dans la Déclaration de Paris dont le Laos est également signataire. Les actions de la CTB sont concentrées dans les provinces de Savannakhet, Saravane et Vientiane.

Santé

Le projet santé du CTB, situé dans les provinces de Vientiane et Savannakhet, développe le concept de «district sanitaire». Ses deux principaux défis consistent à garantir l'accès aux soins pour les plus vulnérables grâce à un système pilote d'assurance santé (Health Equity Fund) et améliorer la qualité des soins en motivant le personnel par un système de mise sous contrat (contracting). Les résultats présentés au niveau national, contribuent à guider le ministère laotien dans la prise en charge de ses populations. La CTB et le ministère de la santé ont organisé, en 2006, un séminaire régional consacré aux stratégies développées dans les systèmes de santé de districts en Asie du sud-est auquel ont participé 250 experts de la sous région, d'Europe, d'Australie et des USA.

Formation

Le projet de formation de la CTB dans les provinces de Savannakhet et Champassak, a pour objectif de lutter contre la pauvreté en améliorant les compétences. Respectant les stratégies prioritaires du gouvernement, dans l'esprit de la Déclaration de Paris, un comité mixte sélectionne les formations. Depuis son démarrage en 2005, 4000 bénéficiaires ont reçu des formations variées: 34 % sont des femmes et 90 % sont issus du milieu rural. Le renforcement de leurs aptitudes professionnelles contribue à améliorer leur cadre de vie. 10 % sont des fonctionnaires centraux qui ont bénéficié de formations en langues, en gestion, en gouvernance et en droit.

Sécurité sociale

Dans le cadre du projet pour le développement d'une sécurité sociale nationale, la CTB a organisé des formations, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), pour prendre en charge les tâches spécifiques du service et renforcer le cadre du renforcement institutionnel pour assurer la pérennisation de cet organisme et son appropriation. Ce projet a été clôturé en 2006.

Fonds d'études

Le fonds a financé plusieurs études dans les domaines de l'eau, de l'agriculture et du travail, notamment en dessinant la première ébauche d'un système national de pension.

Développement villageois

Le programme de développement villageois de Savannakhet est entré, en 2006, dans sa phase de consolidation. Les comités de villages s'approprient maintenant la gestion des

activités scolaires, sanitaires, agricoles, la maintenance et la gestion des routes rurales et des systèmes d'adduction d'eau potable. L'équipe en charge de l'appui aux communautés villageoises encadre ce processus en collaboration avec les autorités et les techniciens du développement rural pour garantir la continuité en fin de projet.

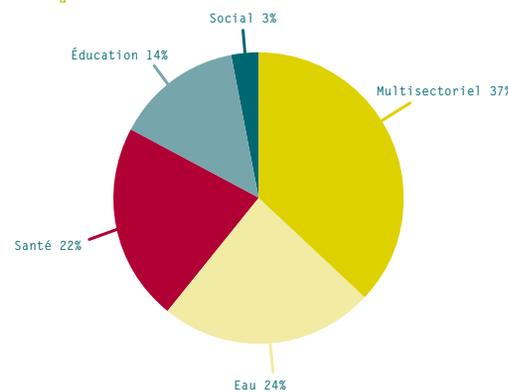
Éducation professionnelle

Le projet, intégré dans le système éducatif laotien, aligne ses formations sur le nouveau marché du travail, en adaptant l'infrastructure et les équipements. Dans un souci d'harmonisation, la CTB s'associe ici à l'agence des volontaires allemands et à la coopération sud coréenne.

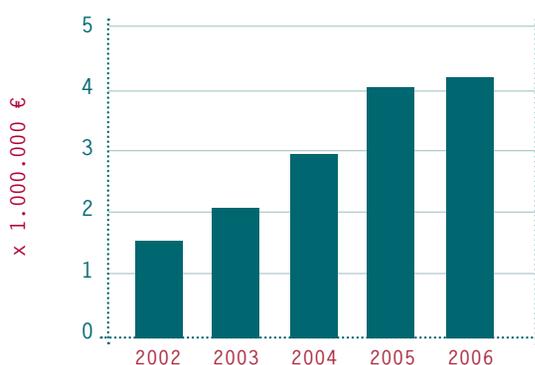
Comité national laotien du Mékong

Le projet de la CTB a soutenu la formation spécialisée de personnes ressources pour permettre au Comité national laotien du Mékong de mieux s'intégrer au sein de la Commission internationale du Mékong (MRC), organisme international chargé de la gestion des eaux du fleuve. Des travaux de protection de berges ont également été exécutés avec l'appui de la CTB dans le sud du pays.

Répartition sectorielle



Déboursements Laos





VIÊT-NAM

Éradiquer la pauvreté

Les gouvernements belge et vietnamien ont noué des relations avantageuses pour les deux pays dès le 11 octobre 1977, lorsqu'ils ont signé un accord-cadre de coopération économique, industrielle et technique. Cet accord constitue encore et toujours le cadre général dans lequel s'inscrit la coopération belge au développement au Viêt-nam. Cependant, le Viêt-nam ne bénéficie d'une aide officielle au développement (AOD) que depuis 1993, lorsque les troupes vietnamiennes se sont retirées du Cambodge.

Le gouvernement vietnamien s'est lancé dans un processus de réforme économique au milieu des années 1980. Depuis, il a constamment poursuivi son combat en vue d'éradiquer la pauvreté. Concrètement, cette politique a pris forme dans la Stratégie de Développement socioéconomique 2001-2010 (SDSE). En 2003, cette dernière a été transposée en une Stratégie globale de Réduction de la Pauvreté et de Croissance (SGRPC), qui intègre les objectifs du Millénaire pour le développement et définit un cadre stratégique global en matière de développement socioéconomique. Compte tenu des excellents résultats ainsi obtenus en termes de réduction de la pauvreté, la SGRPC et la SDSE ont fusionné en 2006 en un seul Plan de Développement socioéconomique (PDSE) pour la période 2006-2010, qui vise à assurer l'équité et l'appropriation des résultats de développement.

Lors de la quatrième commission conjointe du 15 décembre 2003, le gouvernement belge a entrepris d'aligner son nouveau Programme indicatif de Coopération 2004-2005 (PIC) sur la SGRPC et a convenu d'un certain nombre de mesures destinées à encourager l'utilisation des capacités nationales du Viêt-nam et de ses systèmes de gestion.

Déclaration de Hanoi

Il convient de souligner que le Viêt-nam a rencontré, dès le début des années 1990, des difficultés au niveau de l'absorption de l'AOD. Diverses initiatives, qui visaient notamment la coordination des donateurs et l'amélioration de l'efficacité de l'aide, ont été mises sur pied pour tenter de résoudre ces problèmes et ont débouché sur la formulation d'un Plan d'Action pour l'Harmonisation. Un Groupe de Partenariat sur l'Efficacité de l'Aide (PGAE) a donc vu le jour afin d'instaurer un forum de discussion entre le gouvernement vietnamien et les donateurs. La dynamique ainsi créée a placé le gouvernement vietnamien à l'avant-scène des efforts internationaux déployés en faveur de l'harmonisation et de l'alignement.

En juin 2005, le groupe de partenariat a décidé d'adapter la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en fonction de

la situation vietnamienne, et ce à travers la Déclaration de Hanoi sur l'Efficacité de l'Aide (HCS - Hanoi Core Statement on Aid Effectiveness). Dans cette Déclaration signée par l'ensemble des donateurs du Viêt-nam y compris la Belgique, les donateurs et le gouvernement vietnamien s'engagent à atteindre des objectifs spécifiques d'ici 2010 dans les domaines suivants: appropriation, alignement par rapport au PDSE 2006-2010, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle. Par conséquent, plusieurs groupes thématiques ont été constitués dans le cadre du PGAE afin de concrétiser les principes et les engagements avancés dans la HCS: (1) gestion financière publique, (2) harmonisation des critères de coûts, (3) achats, (4) AOD relative au budget et (5) suivi et compte rendu. Grâce à cette approche, le gouvernement vietnamien a pu progresser considérablement dans la réforme de son système de gestion financière publique en 2006, qui a pour but d'améliorer la transparence et la responsabilité.

En tant que cosignataire de la HCS, le gouvernement belge s'est engagé à travailler de concert avec le gouvernement vietnamien en ce qui concerne l'utilisation de cadres d'évaluation des performances orientés vers les résultats, en vue d'adopter une gestion axée sur les résultats et de rattacher le PIC aux objectifs du PDSE. À la suite de cet engagement et au moment de planifier les nouveaux projets du PIC 2004-2005, la CTB a veillé à définir clairement les objectifs: résultats attendus, disponibilité de résultats vérifiables et d'indicateurs de résultats, données de base et objectifs limités dans le temps.

Organisation efficace

En pratique, le suivi des projets/programmes est assuré tous les six mois par les Comités de pilotage des projets (CPP) où tous les niveaux – de l'échelon central au provincial, du niveau stratégique au technique – sont représentés. Le CPP est donc chargé de superviser, d'orienter et de gérer les projets. La participation des autorités vietnamiennes au CPP engendre une appropriation marquée et efficace, puisque les décisions sont prises sur la base d'un consensus, ce qui exclut dès lors le risque de voir les donateurs décider de la direction à suivre.

Une organisation plus systématique d'évaluations a également été mise en place afin d'améliorer les dispositifs de suivi et d'évaluation. Ces procédures permettent d'apprécier et d'améliorer les résultats des projets, ainsi que de tirer des enseignements utiles pour le dialogue stratégique.

En outre, des efforts supplémentaires ont été mis en œuvre afin de poursuivre l'intégration des unités – actuelles et futu-

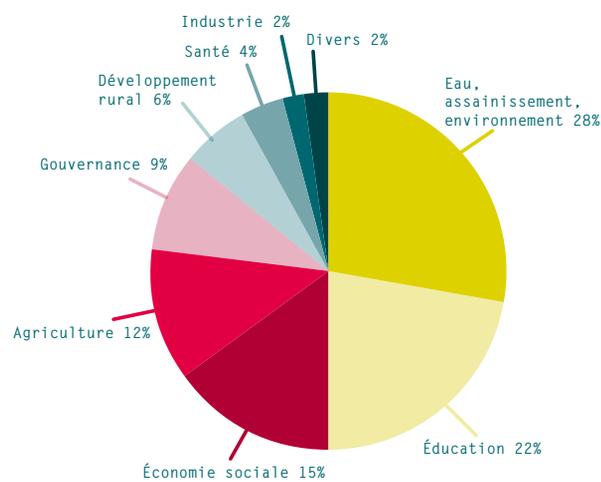


res – de gestion de projets dans la structure des institutions partenaires, d'exploiter davantage les capacités nationales et d'inclure la gestion financière des projets dans les systèmes et réglementations du pays.

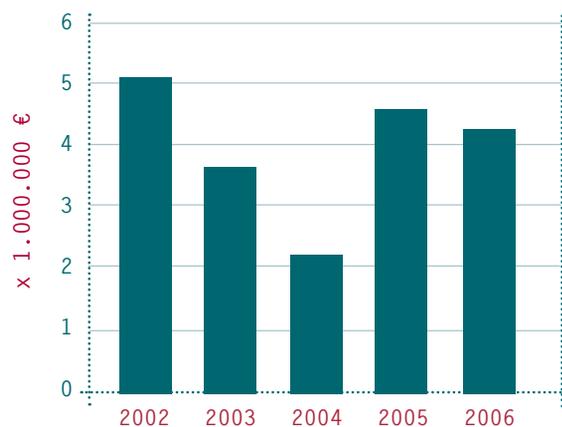
Évaluations conjointes

Le gouvernement vietnamien s'attache à développer des instruments de contrôle et des cadres communs orientés vers les résultats afin d'évaluer les résultats de certains secteurs-pilotes. Il collabore en outre avec les donateurs afin d'identifier des indicateurs de résultats sectoriels communs. La CTB estime qu'elle contribue également à ce processus en assistant systématiquement aux réunions sectorielles. Enfin, le gouvernement vietnamien se penche sur le développement d'un cadre applicable aux évaluations conjointes. Il est fort probable qu'en 2007 la CTB sera invitée à participer activement à des évaluations conjointes visant les secteurs dans lesquels elle est impliquée.

Répartition sectorielle



Déboursements Viêt-nam





MOZAMBIQUE

Le Mozambique est l'un des exemples de reconstruction et de développement post-conflit les plus réussis en Afrique. La guerre civile s'est achevée en 1992. Le Mozambique est un pays partenaire de la Belgique depuis 1999. La stabilité politique observée dans le pays depuis l'organisation des premières élections démocratiques en 1994 a incité la communauté internationale et les organismes d'aide à contribuer généreusement au développement du pays. L'assistance technique belge, modeste, mais efficace, suit l'orientation stratégique définie dans le Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté (PARPA, Plano de Acção para a Reducção da Pobreza Absoluta), dont le principal objectif est d'améliorer les conditions de vie et le bien-être social des citoyens à travers six priorités: l'éducation, la santé, l'agriculture et le développement rural, l'infrastructure de base, la bonne gouvernance et la gestion macroéconomique et financière.

Le Mozambique a été l'un des premiers pays à présenter une stratégie de lutte contre la pauvreté absolue. Le pays encourage les donateurs à s'aligner sur cette priorité à travers une approche intégrée impliquant plusieurs secteurs publics, de même que la société civile et le secteur privé. La responsabilité et la transparence dans la Gestion des Finances publiques (GFP) sont des éléments essentiels pour promouvoir la bonne gouvernance en tant que vecteur sous-tendant la création d'une démocratie solide, de sorte que l'appui budgétaire direct a été largement utilisé pour étayer la mise en œuvre du plan PARPA.

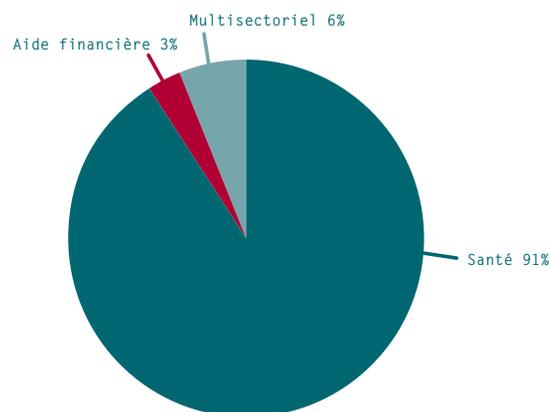
Le premier Programme indicatif de Coopération (PIC) 2006 – 2008 a été approuvé par la première Commission mixte impliquant les gouvernements belge et mozambicain à Maputo (mai 2006), l'appui budgétaire constituant l'élément central de l'aide allouée au plan PARPA. L'avantage comparatif offert par la Belgique résulte de l'attention portée au renforcement des institutions gouvernementales, par le biais des systèmes de réforme de la gestion des finances publiques, ainsi qu'au renforcement des capacités en général. Le Mozambique s'est engagé à réformer le secteur des finances publiques – en améliorant également le système bancaire – afin d'attirer les investissements, ce qui a incité la Belgique à dédier 50% de son appui (18 millions) à l'aide budgétaire macroéconomique. Parallèlement au programme bilatéral en cours, qui comprend une aide au Programme de Reconstruction Post-urgence (PRPE) et une assistance technique au ministère de la Santé (GACOPI), la Belgique coopère avec le Mozambique en soutenant le Fonds belge de Survie, des ONG et des institutions multilatérales.

En mettant l'accent sur l'aide budgétaire générale et sur l'aide à la réalisation des projets dans les budgets prévus, la Belgique respecte les recommandations de la Déclaration de Paris et accroît l'efficacité de l'aide. Via le fonds commun SISTAFE, la Belgique soutient le développement des systèmes mozambicains de gestion financière. L'un des objectifs poursuivis est que les donateurs utilisent davantage ces systèmes améliorés pour mener à bien leurs projets (objectif de

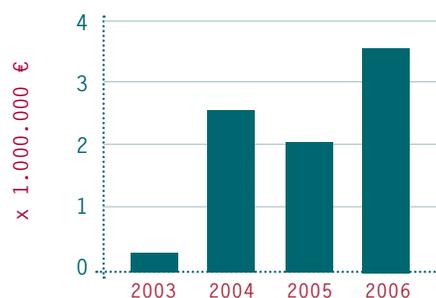
la Déclaration de Paris – utilisation des systèmes nationaux). Compte tenu du niveau élevé d'harmonisation avec d'autres programmes de donateurs, les projets belges sont d'ores et déjà largement alignés sur les systèmes nationaux et conformes aux budgets prévus. La CTB peut dès lors apporter une plus-value en soutenant ce processus, puisque nous dirigeons également la task-force «Respect des budgets». Les initiatives relatives au renforcement des capacités sont alignées sur le plan PARPA et contribueront ainsi à un développement économique durable.

Depuis 2006, la CTB joue un rôle important en facilitant les principales contributions à l'appui budgétaire et aux fonds communs selon les procédures définies entre les partenaires égaux. La CTB propose son expertise en matière de suivi et participe au dialogue avec le gouvernement sur des questions générales et, de façon plus spécifique, sur la politique de gestion des finances publiques en s'impliquant activement dans les différents groupes de surveillance conjointe. La CTB joue également un rôle-clé dans les initiatives d'alignement destinées à renforcer l'utilisation des systèmes gouvernementaux.

Répartition sectorielle



Déboursments Mozambique



ALGÉRIE

Dans le cadre de l'actuel Programme indicatif de Coopération 2003-2007 (budget de 35 millions d'euros), la CTB se concentre sur les secteurs cruciaux en Algérie, à savoir les soins de santé, l'eau, l'environnement, le développement rural, le genre et le renforcement des institutions.

Dans la mesure du possible, la coopération belge en Algérie s'aligne sur les politiques sectorielles nationales définies par les autorités algériennes. En mettant l'accent sur le renforcement des capacités dans les divers projets, la CTB et le gouvernement algérien travaillent de concert pour améliorer la qualité de la politique nationale dans ces secteurs, grâce à une assistance technique spécialisée et professionnelle.

L'ensemble du PIC s'efforce de concorder au mieux avec les stratégies socioéconomiques algériennes. Quelques projets spécifiques peuvent ainsi être épinglés.

Le projet d'appui à la lutte contre la pauvreté à Souk Ahras repose sur la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté mise en œuvre par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale. Il s'agit d'un projet multisectoriel axé sur le développement rural, les activités génératrices de revenus, la formation et l'appui institutionnel, qui doit contribuer à améliorer les conditions de vie des groupes de population les plus pauvres.

Les trois projets mis en œuvre par la CTB dans le domaine de l'eau s'inscrivent dans le Plan du Secteur des Ressources en Eau établi par le ministère des Ressources en Eau et avancent des suggestions afin d'améliorer cette politique. Le projet d'appui à l'Algérienne des Eaux vise à améliorer les performances du service public au niveau de l'approvisionnement en eau. Le projet d'appui technique aux centres de formation professionnelle et de perfectionnement au métier de l'eau s'attache quant à lui à dispenser des formations adéquates dans le secteur de l'approvisionnement en eau. Enfin, le troisième projet fait la promotion d'une gestion rationnelle et intégrée des ressources hydrauliques dans le bassin de l'oued de Mazafran.

Le projet de santé publique déployé dans la wilaya de Tamanrasset respecte, appuie et inspire la politique nationale de lutte contre les IST et le SIDA, ainsi que la politique nationale de population.

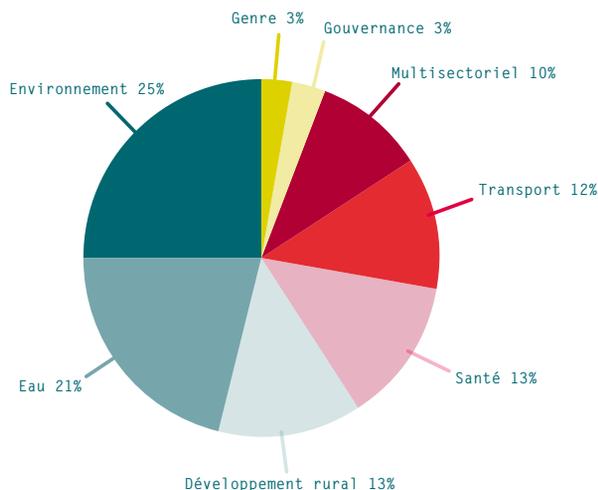
Les deux projets de gestion des déchets de l'hôpital de Kouba et de l'agglomération urbaine de Mascara, actuellement en préparation, s'inscrivent dans le cadre du Plan national d'Action environnementale et de Développement durable du ministère de l'Environnement.

Le projet – également en préparation – d'appui au ministère de la Condition féminine, ainsi que les deux projets, en cours d'exécution, visant à renforcer le ministère de la Justice et le Conseil d'État s'attachent exclusivement à appuyer, améliorer et renforcer la politique à cet égard. À cet effet, les deux

derniers projets organisent, en Belgique comme en Algérie, des stages et des séminaires destinés aux cadres du ministère de la Justice et du Conseil d'État. Pour sa part, le premier projet appuie le fonctionnement quotidien du ministère de la Condition féminine sur le plan de la communication, de la capitalisation et de l'intégration de la dimension de genre, ainsi qu'en dispensant des formations.

Il reste un projet dont la mise en œuvre est antérieure au PIC 2003-2007, à savoir « Mise à niveau de la Maintenance de l'Entreprise de Transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) ». Ce projet sera clôturé en 2007.

Répartition sectorielle



Déboursements Algérie





BÉNIN

Les interventions de la CTB pour l'année 2006 ont été marquées par la formulation du projet d'appui de la Zone sanitaire de Comé (PAZS Comé) et par la mise en place du programme d'appui au Plan de Développement communal (PDC) dans les départements de l'Atacora, de la Donga, du Mono et du Couffo.

Cohérence des interventions

Les interventions de la CTB au Bénin sont développées dans un souci de double cohérence : cohérence avec les actions des autres partenaires de développement et cohérence avec la politique de décentralisation institutionnelle menée par le gouvernement béninois. L'action de la CTB s'inscrit ainsi dans les principes d'harmonisation et d'alignement définis par la Déclaration de Paris.

Actions communes

La CTB apporte un appui technique aux acteurs décentralisés des départements de l'Atacora, de la Donga, du Mono et du Couffo au travers du programme d'appui au PDC. Dans les régions de l'Atacora et de la Donga, la CTB collabore avec la coopération technique allemande pour le programme d'appui à la Décentralisation et au Développement communal (PDCC).

En collaboration avec l'Union européenne, le Fonds d'Équipement des Nations unies et l'Agence de Coopération danoise, la CTB élabore des actions de soutien au financement du développement communal intégrées au circuit du Trésor public béninois. L'ensemble des partenaires techniques et financiers souhaitent partager une stratégie commune. Celle-ci repose sur la promotion de la gouvernance locale, le développement institutionnel et l'intégration des interventions au sein des institutions en charge de la décentralisation.

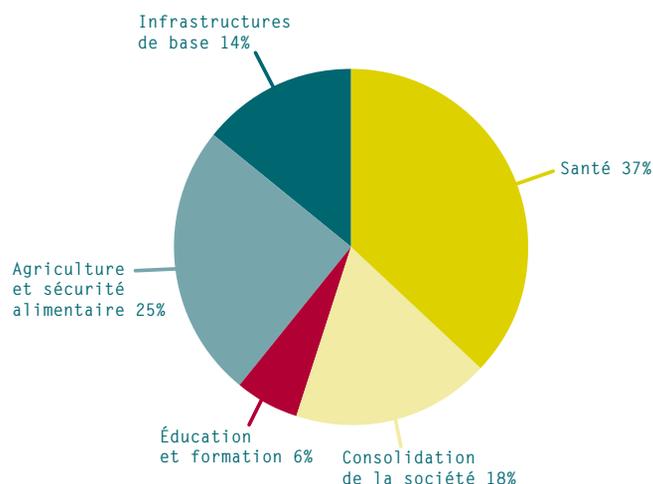
Renforcement des capacités locales

Les actions à mener dans le cadre du PAZS Comé reposent sur un soutien aux zones sanitaires considérées comme unités opérationnelles dans le Plan national de Développement sanitaire (PNDS). Les partenaires techniques et les bailleurs de fonds financent directement ces zones. Dans le contexte de l'harmonisation et de l'alignement définis par la Déclaration de Paris, il s'agit là d'un défi majeur dont l'objectif vise à améliorer les compétences des institutions et de leur personnel afin de renforcer leur capacité de gestion pour l'avenir. Dans ce projet, la demande de soins est organisée par l'intermédiaire d'une plate-forme société civile / santé, appuyée par des professionnels qui animent un réseau au sein de la population.

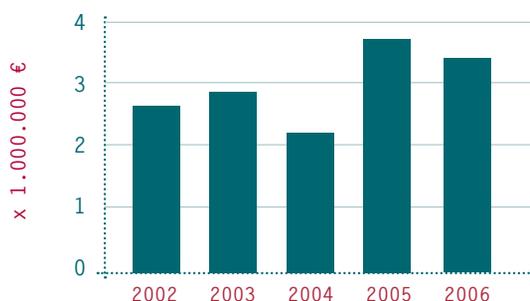
Concertation

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une approche harmonisée des différents intervenants, la CTB s'est vu confier le rôle de chef de file de l'ensemble des intervenants du secteur de la santé. Un rôle important qui devrait permettre de définir les actions de façon plus structurée, dans l'optique d'une application concertée des mesures relatives au respect des principes de la Déclaration de Paris.

Répartition sectorielle



Déboursements Bénin





BOLIVIE

Lors de son investiture en janvier 2006, le Président Evo Morales, candidat du Mouvement vers le Socialisme, dirigeant des syndicats paysans planteurs de coca, issu d'organisations indigènes, élu démocratiquement à la majorité absolue, déclare que l'axe principal de sa politique sera la suppression de toute forme d'exclusion.

Il entreprend de profondes réformes: il installe une assemblée constituante, s'attaque au régime de la propriété des terres, fait réviser les contrats d'exploitation des ressources naturelles au profit de l'État. Il légalise la culture limitée de la coca à usage traditionnel tout en mettant l'accent sur la lutte inconditionnelle du trafic de drogue. L'action gouvernementale est concrétisée dans le Plan de Développement National (PND), synthétisé dans le slogan "Bolivie digne, souveraine, productive y démocratique pour bien vivre".

Défis de la Coopération belge

La CTB est face au triple défi d'appliquer les critères du PND en privilégiant notamment l'interculturalité pour tenir compte de la complexité de la société bolivienne, pluriethnique et multiculturelle, respecter les objectifs des interventions pour les zones à haut indice de pauvreté et faible indice de développement humain et appliquer les dispositions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en visant l'appropriation, l'harmonisation et l'alignement dans ses interventions.

Programme de coopération de la CTB en Bolivie

La dernière Commission mixte belgo-bolivienne de mars 2000 avaient identifié deux grands axes prioritaires de coopération : l'amélioration de l'accès aux services de santé et l'augmentation des revenus des petits paysans grâce à la promotion de leur production dans une perspective de marché. Le cadre des projets est celui des municipalités parmi les plus pauvres ; les partenaires sont les gouvernements municipaux souvent organisés en intercommunales.

Dans le secteur de la santé, celui de El Alto, la grande ville satellite de La Paz, est principalement urbain ; celui de la Province Chayanta, Département de Potosi, est spécifiquement rural.

Dans le secteur du développement rural, trois projets entendent promouvoir les filières des produits agricoles : dans les Provinces Ichilo et Sara, Département de Santa Cruz, dans la Province Chayanta, Département de Potosi, et dans la Province Oropeza, Département de Chuquisaca.

Dans le Département de Cochabamba, l'accent est placé sur la gestion intégrale des bassins versants en région andine et l'approvisionnement intégral et durable des ressources forestières en région tropicale.

Ces interventions conçues suivant une approche projet sont en cours d'adaptation de manière à évoluer progressivement vers des appuis institutionnels, se conformer à la Déclaration

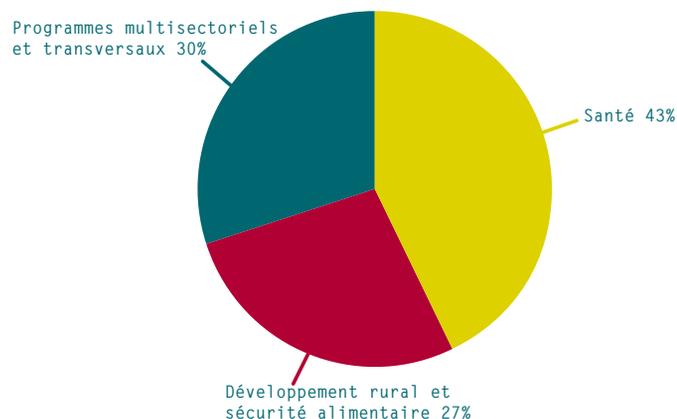
de Paris sur l'alignement et l'harmonisation et s'inscrire dans le PND.

Le Fonds de contre-valeur constitué à partir de la remise de la dette publique, l'Appui au Service du Médiateur (Defensor del Pueblo), le Programme du Fonds pour le Développement des Peuples Indigènes d'Amérique Latine et des Caraïbes ainsi que deux importants programmes de bourses et de micro interventions complètent le portefeuille des projets.

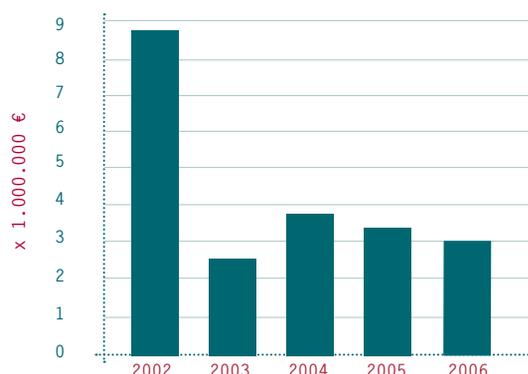
Marché pour tiers

Pour le compte du Directoire Unique des Fonds, institution bolivienne qui gère les fonds sociaux du Plan national de l'emploi d'urgence (PLANE) et du Programme contre la pauvreté et l'appui à l'investissement solidaire (PROPAIS), la CTB, via son Unité de Coordination du Réseau de Protection Sociale, a exécuté ou clôturé 1.788 projets pour un montant total de 8.375.000 USD, financé par la Banque Interaméricaine de Développement, la Corporation Andine de Promotion et des Coopérations danoise, néerlandaise et suédoise.

Répartition sectorielle



Déboursements Bolivie





BURUNDI

Malgré les défis contextuels énormes, la Belgique accorde un intérêt croissant à la coopération avec le Burundi. Depuis la reprise des interventions bilatérales directes par la CTB, et particulièrement depuis 2004, les ressources humaines et matérielles déployées ont augmenté progressivement. Jusqu'à présent, les interventions de la CTB se sont inscrites essentiellement dans une logique de sortie de crise et étaient axées sur le court terme. Aujourd'hui, à côté des opérations d'appui matériel (infrastructures, équipements, salaires) et de renforcement de capacités techniques, la CTB accentue de plus en plus les aspects de consolidation de l'État et de renforcement des capacités institutionnelles.

Programme actuel

Le programme actuel touche un grand nombre de secteurs : l'éducation (appui à l'enseignement technique et professionnel, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires), la santé (soutien aux provinces sanitaires de Kirundo et Mwaro, lutte contre la tuberculose et la lèpre), l'agriculture (appui à la production de semences sélectionnées, soutien au développement rural intégré à Ruyigi via le Fonds belge de Survie), la consolidation de la paix et l'appui à la bonne gouvernance (formation de la police nationale du Burundi, appui à l'édition et à la vulgarisation des codes et lois, soutien au Parlement et aide ponctuelle aux institutions publiques de l'État en équipement et formation informatique) et l'aide multisectorielle (micro-interventions, bourses d'études, fonds d'études et d'expertise).

Programme d'urgence

Un programme d'urgence spécifique de quinze millions d'euros, lancé récemment, s'inscrit dans une logique d'aide d'après conflit. Il nécessite toujours beaucoup d'attention des bailleurs de fonds après une décennie d'instabilité politique et de conflits récurrents au Burundi. Il concerne des activités de renforcement des infrastructures de base (routes, approvisionnement d'eau et assainissement) et d'équipement (manuels et bancs scolaires), qui visent un impact à court terme.

Nouveau programme de coopération

Le nouveau programme de coopération (2007-2009), signé par le Burundi et la Belgique en octobre 2006, porte sur un budget de soixante millions d'euros. Les secteurs prioritaires restent la bonne gouvernance (sécurité, droit), l'économie (agriculture), les soins de santé et l'enseignement. Une série d'interventions multisectorielles complètent le programme : fonds d'études, fonds d'expertise, bourses et micro-projets.

Déclaration de Paris

Une mise en place pertinente de l'agenda de Paris dans le développement et la mise en œuvre du programme de coopération avec le Burundi est un processus de longue haleine, si on considère la fragilité de la démocratie burundaise (corruption, clientélisme, absence d'État de droit), la faible capacité institutionnelle du pays et la situation actuelle en matière d'harmonisation de l'aide, qui est peu développée au Burundi.

Effort d'harmonisation

Récemment, la CTB s'est impliquée clairement dans plusieurs initiatives de complémentarité et de cohérence avec d'autres bailleurs de fonds: élaboration conjointe d'une plate-forme de coordination dotée d'un statut légal dans le secteur de l'éducation (en collaboration avec la Banque mondiale, l'Unicef, les Agences de Coopération française et britannique), appui au Comité national de Coordination des Aides (grâce au fonds d'expertise), stimulation et élaboration d'une approche coordonnée dans le secteur de SSR et dans le programme d'appui à la police burundaise (en collaboration avec le Bureau intégré des Nations unies au Burundi, la France et les Pays-Bas) permettant une utilisation flexible des fonds gérés par la CTB.

De plus, la Belgique va investir activement dans la mise en place d'une approche globale interne de coopération avec le Burundi promouvant la cohérence et la complémentarité entre ses différents instruments (intégration plus poussée de l'aide directe et indirecte, prévention des conflits, coopération universitaire...) et ses institutions d'aide : synergie entre la CTB et l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE) dans l'exécution du projet d'appui à l'Enseignement secondaire technique et professionnel (AESTP), pour lequel l'APEFE a fourni l'expertise technique en matière d'éducation professionnelle ; collaboration de la CTB / DGCD avec le ministère de la Défense et la police belge pour le programme de formation de la police burundaise, collaboration entre la CTB et le Parlement belge pour le programme d'appui au Parlement burundais, gestion et usage plus coordonnés des fonds d'études et d'expertise, du Fonds belgo-burundais de Réemploi (FBBR) et des fonds d'équipement dans le renforcement des institutions publiques, missions conjointes (CTB / DGCD) pour l'évaluation du secteur de la santé et la mise en place du nouveau Programme indicatif de Coopération (PIC).

Le choix d'un alignement complet (c'est-à-dire la prise en compte inconditionnelle des institutions et procédures locales) de l'aide belge n'est pas encore opportun au Burundi. L'approche de shadow alignment (soit un alignement partiel et sélectif évoluant au fil du renforcement des capacités loca-



les) semble pour l'instant constituer une bonne alternative. Quelques actions stimulent néanmoins un alignement plus poussé de l'aide belge au Burundi:

- promotion d'une réelle participation burundaise dans la phase de préparation des projets (AESTP, appui à la police);
- proposition d'inclure le comité de partenaires dans le Comité national pour la Coordination de l'Aide au Burundi;
- proposition d'inclure les structures mixtes de concertation locale des projets d'un secteur donné dans le comité sectoriel de coordination (par exemple pour l'éducation) au niveau du gouvernement burundais;
- déploiement plus intelligent et plus cohérent des fonds belges d'équipement et d'expertise qui ne sont pas directement liés à des activités spécifiques de projet.

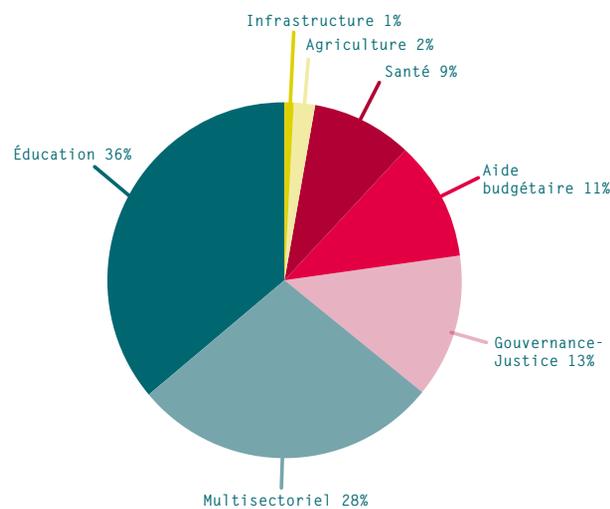
Afin d'adapter les modalités d'aide et d'exécution aux capacités effectives de nos partenaires burundais et afin de promouvoir une vraie appropriation des acquis des programmes, une analyse des capacités institutionnelles est intégrée systématiquement dans la préparation de nos projets.

Renforcement des capacités

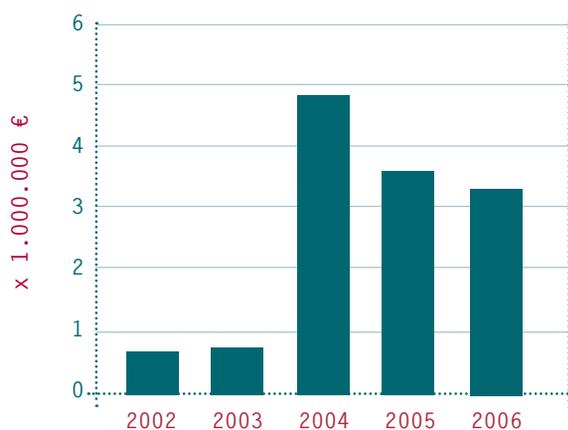
Le nouveau PIC pour le Burundi promeut l'appui au processus de reconstruction et de légitimation de l'État burundais, afin de lui restituer son rôle de régulateur et de fournisseur de services publics de base. La nouvelle stratégie belge au Burundi abandonne graduellement l'objectif de fournir des services publics directs et se concentre progressivement sur l'appui institutionnel et organisationnel aux institutions publiques.

Pour le compte de la Fondation Roi Baudouin, la CTB exécute en outre un projet d'appui à deux associations burundaises actives dans la lutte contre le sida et la prise en charge des orphelins.

Répartition sectorielle



Déboursements Burundi





CAMEROUN

La coopération entre le Cameroun et la Belgique s'articule autour de trois axes principaux : les infrastructures de base (eau et assainissement), la consolidation de la société civile (droits des minorités) et la santé. La lutte contre le sida, l'approche du genre, l'économie sociale et l'environnement sont les thèmes transversaux qui croisent ces trois secteurs d'intervention de la CTB.

Ressources humaines locales

Le personnel employé par la CTB au Cameroun est composé de nationaux dont les compétences avérées ont permis une gestion rigoureuse et active des prestations. Ce qui correspond, de fait, à une véritable délégation de pouvoir aux agents de terrain. Cette approche contribue à assurer un renforcement de la technicité de cadres, avec l'appui des experts internationaux.

Capacités renforcées

Au Cameroun, les entités administratives ainsi que les autres organisations de la société civile et du secteur privé qui collaborent aux actions de terrain ont été constamment renforcées dans leurs capacités. Pour les projets mis en œuvre avec le gouvernement camerounais, la CTB a systématiquement eu recours aux ONG pour les appuis techniques (Service d'Appui aux Initiatives locales de Développement – SAILD, Enviro Protect, section formation de l'Institut africain pour le Développement économique et social, Centre pour l'Environnement et le Développement...) et aux PME locales pour les travaux. Ainsi, pour le projet d'appui à sept districts de santé dans la province de l'extrême nord, une collaboration a été engagée avec le SAILD, dans le cadre d'un programme de trois ans. Ce projet vise à la mise en place d'un système de mutualisation des risques de santé pour favoriser l'accessibilité sociale et financière aux soins. Pour nombre d'autres actions, les projets ont tiré le bénéfice de l'expertise des intervenants et prestataires de service locaux.

Transparence

En matière de systèmes nationaux de passation des marchés publics, les projets cogérés par les ministères camerounais et la CTB s'alignent sur la législation camerounaise, conformément aux engagements pris lors de la Déclaration de Paris. C'est une exception notable au Cameroun dans le cadre de la coopération bilatérale.

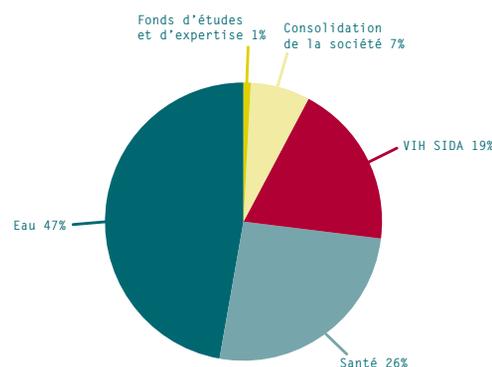
Synergie

La CTB au Cameroun s'est toujours préoccupée d'assurer une responsabilité mutuelle dans l'obtention des résultats, permettant d'envisager une stratégie d'intervention qui s'inscrit dans la durée, avec un souci de continuité garantie par la partie camerounaise et les organismes partenaires. Par ailleurs, certaines actions ont pu s'organiser grâce à l'effet multiplicateur de contributions diverses rassemblées autour d'un même projet. À Maroua, le programme d'assainissement

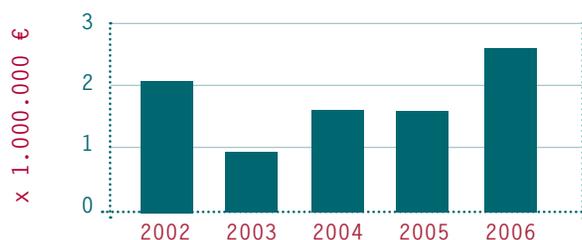
bénéficie de financements complémentaires apportés par une société privée (le PMU du Cameroun) et par la Communauté urbaine.

Depuis janvier 2005, à Maroua, Kousseri, Kaélé et Bogo, la CTB et ses partenaires locaux (CARE Cameroun, Voluntary Service Overseas, les ministères de la Santé publique et des Affaires sociales, ainsi que les Communautés) conduisent le projet-pilote d'Action de Promotion de la Prise en Charge intégrée des Personnes infectées et affectées par le VIH/sida/TB dans la province de l'extrême nord (APRICOM/EN). Ce projet, financé par l'Union européenne, entend lutter contre le VIH et les maladies chroniques grâce à une structure de conseil et d'accompagnement avant et après les tests de dépistage, de même que par la sensibilisation et la mobilisation sociale. Ce projet fait la promotion du dépistage précoce volontaire et contribue à la diminution de toutes les formes d'exclusion qui s'ajoutent au désarroi des malades. En 2007, débute l'Action de Gestion durable des Forêts en intégrant des populations pygmées Baka (AGEFO). Ce programme – qui s'inscrit dans le programme de l'Union européenne sur les Forêts tropicales et autres Forêts dans les Pays en Développement – est réalisé en collaboration avec INADES Formation, le Centre pour l'Environnement et le Développement, the Foundation of Netherlands Volunteers (SNV), le Réseau Recherche Actions concertées Pygmées (RACOPY) et les organisations intermédiaires locales d'accompagnement.

Répartition sectorielle



Déboursements Cameroun





PHILIPPINES

Derniers défis

Aux Philippines, la CTB se concentre sur la réforme agraire à travers le Programme BIARSP (Belgian Integrated Agrarian Reform Support Programme). La troisième et dernière phase de ce programme met l'accent sur le transfert des connaissances (renforcement des capacités), pour veiller à ce que les différents départements, ministères et autorités locales soient en mesure de pérenniser le programme une fois que l'aide de la CTB aura cessé.

Depuis 2001, les Philippines ne sont plus un pays partenaire de la Belgique. Notre pays mettra un terme à son aide bilatérale directe à compter de la fin août 2007, soit à la clôture de la dernière phase du projet BIARSP. En conséquence, l'année 2006 revêt une importance majeure pour relever ces derniers défis.

Appropriation

Bien que la dernière phase du projet BIARSP ait été formulée deux ans avant la signature de la Déclaration de Paris, la mise en oeuvre du projet reste imprégnée des principes clés de cet accord. C'est essentiellement en évitant la création de structures de mise en oeuvre parallèles que le(s) partenaire(s) assume(nt) pleinement la responsabilité de l'exécution et entendent favoriser l'appropriation. Les capacités locales sont ainsi renforcées en impliquant dans le projet des coaches des travaux d'infrastructures. Le rôle actif joué par ces ingénieurs contribue au développement de synergies entre le ministère de la Réforme agraire (DAR) et les administrations locales. Par ailleurs, les procédures appliquées dans le cadre du projet sont alignées davantage encore sur les méthodes de gestion locales. Et même si la complémentarité de ce modus operandi par rapport aux procédures de la CTB n'est pas toujours optimale, il permet néanmoins d'augmenter l'efficacité de l'exécution du projet. Tout cela permettra de garantir la clôture correcte et dans les temps du projet BIARSP en 2007.

Améliorations institutionnelles axées sur les résultats

Le ministère de la Réforme agraire (DAR) a demandé au projet BIARSP de jouer un rôle de pionnier et d'instaurer une culture d'amélioration. Dans la perspective de la fin probable de la réforme agraire en 2008, le ministère doit se ressourcer tout en affirmant son rôle majeur en matière de développement rural dans le pays. En 2006, le projet BIARSP a instauré une systématique visant à appuyer la culture d'amélioration au sein du ministère de la Réforme agraire au moyen d'instruments de gestion reconnus sur le plan international (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques (CAF), la méthode Six Sigma, etc.). Les Philippines et leur culture administrative fortement hiérarchisée misent sur l'implication totale de l'ensemble du personnel, depuis l'échelon le plus bas jusqu'au plus élevé pour atteindre ces objectifs. Des ateliers, un coa-

ching individuel, un voyage d'études à Singapour ainsi que le développement de projets d'amélioration ont convaincu le top management du DAR d'opter pour des améliorations institutionnelles axées sur les résultats. Le professionnalisme de cette approche, conjugué aux premiers résultats atteints, a persuadé le ministère de lancer cette même culture d'amélioration dans les régions non soutenues par le projet BIARSP ainsi que de poursuivre sur cette même lancée, après le départ du projet en question. Certains cercles présidentiels témoignent même d'un certain intérêt à introduire ces instruments dans d'autres ministères.

Déboursements Philippines





UGANDA

Alignement et coordination

La Belgique et l'Ouganda ont confirmé leur volonté de poursuivre la coopération constructive en signant, en février 2005, le premier Accord général de Coopération au Développement et le Programme indicatif de Coopération 2005-2008 (PIC) pour un montant de 24 millions d'euros. Ce nouveau programme finance des points prioritaires du Plan d'Action pour l'Éradication de la Pauvreté (PAEP) et fait partie intégrante du cadre des dépenses à moyen terme. Parallèlement aux activités axées sur l'environnement, l'éducation et la bonne gouvernance, le PIC offre un soutien budgétaire aux secteurs dans lesquels la Belgique jouit d'ores et déjà d'une expérience utile en Ouganda, à savoir la santé et la décentralisation.

La Déclaration de Paris

L'Ouganda a incontestablement joué un rôle clé dans les engagements définis dans la Déclaration de Paris en 2005. Depuis plus de dix ans, l'Ouganda prône une approche mieux coordonnée et harmonisée de la gestion de l'aide.

Avant la mise en œuvre du PAEP (1997), l'aide restait souvent fragmentée et mal coordonnée. À la fin des années 1990, le gouvernement ougandais a adopté plusieurs mesures novatrices en vue d'améliorer la gestion de l'aide : introduction d'approches sectorielles, promotion de l'alignement dans le cadre du PAEP, Fonds de lutte contre la pauvreté et élaboration de principes de partenariat liant l'aide des donateurs au PAEP. Le PIC entre la Belgique et l'Ouganda adhère à ces principes et est aligné sur le PAEP.

La Uganda Joint Assistance Strategy (UJAS – stratégie commune d'assistance à l'Ouganda) a été définie et approuvée par la plupart des donateurs – dont la Belgique – en vue d'améliorer leur coordination. L'UJAS s'articule autour de trois principes : soutenir la mise en œuvre du PAEP révisé sous la responsabilité et la direction de l'Ouganda; assurer une collaboration plus efficace, tant entre les partenaires de développement qu'avec le gouvernement ; se concentrer sur les résultats. Les partenaires de l'UJAS ont convenu de financer la mise en œuvre du PAEP par le biais de quatre canaux principaux : octroi d'une aide budgétaire directe et support du projet pour le gouvernement, soutien des programmes des organisations de la société civile, assistance au secteur privé et soutien assuré via les agences des Nations unies.

La réponse de la CTB

La diversité des types d'aides assurées par la CTB ouvre des possibilités intéressantes pour établir des liens entre des projets régionaux, d'une part, et les programmes thématiques et sectoriels élaborés au niveau national, d'autre part. C'est particulièrement le cas pour les projets liés à la décentralisation.

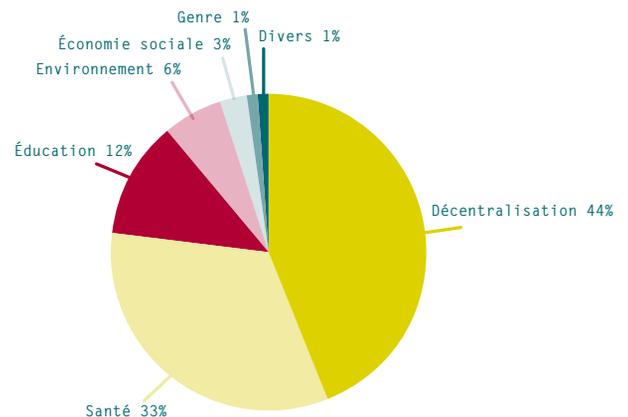
La CTB veille à ce que ses activités, liées à des projets régionaux, s'accompagnent d'une mise en pratique des initiatives convenues précédemment (et elles-mêmes dérivées du PAEP). Ces projets gouvernementaux locaux peuvent s'aligner sur les systèmes nationaux au niveau régional, tandis que l'utilisation efficace et efficace de ces systèmes peut

se traduire également par un renforcement des capacités. La CTB soutient une approche qui tend à capitaliser les meilleures pratiques, de façon à ce que ces projets puissent tirer parti des enseignements acquis et les appliquer au niveau national. Grâce au réseau mis en place à l'échelon sectoriel, la CTB contribue dès lors au dialogue stratégique, afin d'améliorer, au final, les systèmes nationaux.

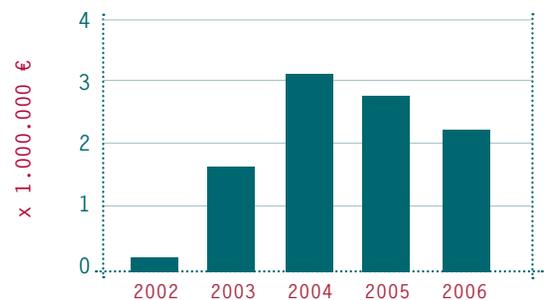
L'exercice de répartition des tâches entre dans sa phase finale. La CTB continue à se spécialiser dans le domaine de la décentralisation, en s'appuyant à la fois sur les approches «par projets» et sur les approches sectorielles (SWAP – sector-wide approach). Lorsqu'elle prend les dispositions relatives à l'aide budgétaire destinée à la décentralisation, la CTB vérifie si sa contribution s'accompagne d'un renforcement des capacités institutionnelles. Par le biais de l'assistance technique, la CTB fournit des services au ministère du gouvernement local et aux partenaires de développement concernés, soulignant ainsi sa valeur ajoutée.

Bien que l'Ouganda et ses partenaires de développement aient bien progressé sur les plans de l'harmonisation et de l'alignement, les questions d'ordre opérationnel peuvent encore faire l'objet d'améliorations. En 2006, la CTB a pris l'initiative de lancer des discussions relatives à l'harmonisation opérationnelle, tant avec le gouvernement ougandais qu'avec les partenaires de développement.

Répartition sectorielle



Déboursements Ouganda





CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de la coopération ivoiro-belge, une quinzaine de projets ont déjà été mis en œuvre pour un montant global de plus de vingt et un millions d'euros, principalement dans les régions du Moyen Comoé et des Savanes.

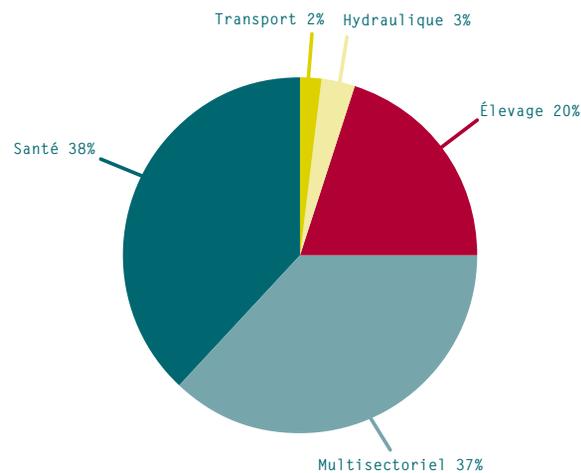
En dépit du retrait, en novembre 2003, des pays partenaires prioritaires de la Belgique, le volume global des dépenses reste croissant : plus de deux millions d'euros en 2006 et environ quatre millions d'euros prévus pour 2007.

En 2006, l'appui global apporté à la région sanitaire du Moyen Comoé, pour un coût de près de six millions d'euros, a permis d'améliorer sensiblement la couverture sanitaire grâce à de nouvelles infrastructures et à de nouveaux équipements. Une stratégie a été mise en route pour la qualité et l'accessibilité des soins de santé, sans oublier la lutte contre les infections sexuellement transmissibles, dont le sida.

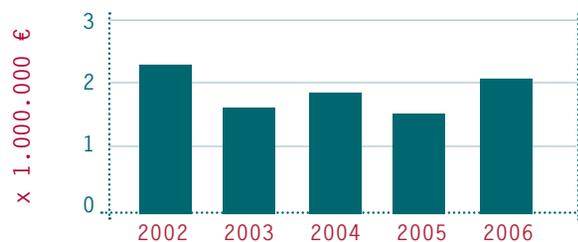
Avec les projets d'appui à la profession piscicole dans l'est et à l'élevage laitier dans le sud du pays, la professionnalisation des filières et le renforcement de l'initiative privée ont favorisé l'émergence des PME en 2006.

En matière de coopération financière, le Fonds de Développement ivoiro-belge (FDIB) a rendu possible le cofinancement des projets ivoiro-belges et la mise en œuvre d'une multitude de projets, notamment le projet d'appui à la Sécurité urbaine (PASU) qui vise à réduire la violence dans les treize communes d'Abidjan, avec l'appui d'un cofinancement du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). De même, un appui de 750 000 euros du FDIB à l'opération-pilote de redéploiement de l'administration dans l'ouest du pays est en cours de réalisation, en complément à un appui de la coopération française.

Répartition sectorielle



Déboursements Côte d'Ivoire





TUNISIE

Si le programme de coopération avec la Tunisie s'achève définitivement en 2009, la CTB continue d'y entretenir un partenariat étroit et fructueux avec trois institutions publiques, entièrement responsabilisées pour l'exécution des activités et la réalisation des projets financés.

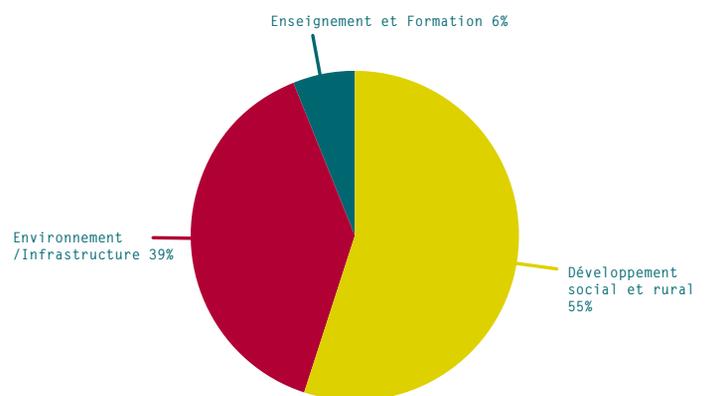
En effet, grâce au professionnalisme et au bon fonctionnement des institutions tunisiennes, les projets de la CTB sont totalement intégrés aux structures nationales qui les mettent en œuvre à travers leurs propres services administratifs et techniques. Dans ce contexte, le rôle de la CTB évolue d'une agence d'exécution vers un rôle d'appui-conseil, en garantissant la bonne utilisation des fonds publics belges.

Ainsi, l'office national d'assainissement (ONAS) a poursuivi en 2006 l'exécution de ses deux projets. La station d'épuration des eaux usées de la ville de Zaghouan a été mise en fonctionnement et celle de la ville d'El Kef bénéficie d'équipements complémentaires. Pour compléter le dispositif, l'acquisition d'une station mobile de déshydratation mécanique des boues sera financée sur les reliquats.

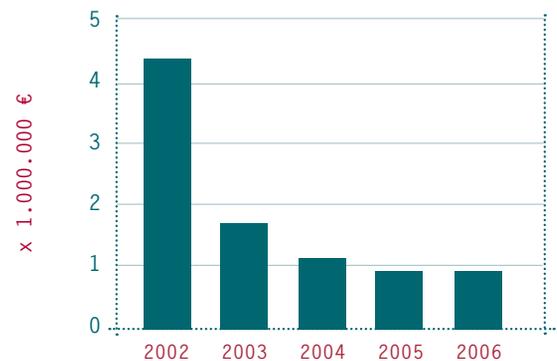
Le Fonds de Solidarité nationale (FSN) a démarré, en juillet 2006, le projet de développement rural intégré. Il vise à développer les zones les plus pauvres des régions nord-ouest du pays. Un accent particulier est mis sur les activités génératrices de revenu et le microcrédit à travers la Banque tunisienne de Solidarité et des ONG locales.

Un nouveau projet d'appui à la mise en place d'une unité de développement des compétences des formateurs a été formulé en 2006. Il sera mis en œuvre par le Centre national de Formation des Formateurs et d'ingénierie de la Formation (CENAFFIF).

Répartition sectorielle



Déboursements Tunisie





TANZANIE

La Stratégie d'Assistance conjointe pour la Tanzanie (JAST, Joint Assistance Strategy for Tanzania) fixe le cadre qui régit la coopération entre le gouvernement tanzanien et les partenaires du développement. Elle représente un instrument fondamental pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris en Tanzanie. Ce cadre stratégique a pour objectif de constituer un partenariat de développement avec les donateurs présents, conformément aux engagements internationaux visant à accroître l'efficacité de l'aide internationale.

La JAST s'articule autour de cinq piliers : renforcer l'appropriation par les autorités locales, faire concorder l'aide avec les priorités locales, harmoniser les processus de développement, renforcer la responsabilité mutuelle, gérer les ressources selon une approche axée sur les résultats. Un Protocole d'intention (Memorandum of Understanding) a été signé entre le gouvernement tanzanien et les partenaires du développement (dont la Belgique) en vue de consolider les engagements pris par chacun.

Les principales initiatives belges mises sur pied dans le droit fil de la JAST visent à renforcer les capacités des autorités décentralisées, en corrélation avec la réforme de la fonction publique entreprise en Tanzanie. Le Programme indicatif, dans son ensemble, rencontre clairement la Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté (PRSP) ainsi que les stratégies sectorielles de niches (santé, enseignement, environnement, décentralisation, justice) auxquelles la Belgique participe.

Santé

Un certain nombre de projets dans le secteur de la santé (Primary Health Care Karagwe et National Aids Control Programme) et de l'environnement (zones humides, faune et flore) encouragent une responsabilité accrue de la part des autorités de district, tant au niveau de l'exécution que du suivi des activités du projet. En outre, les interventions de la CTB font partie intégrante des plans de développement des districts, tandis que les procédures et institutions locales sont de plus en plus souvent sollicitées dans le cadre de la gestion des marchés publics (district tender board) et la réalisation d'audits (internal district auditor).

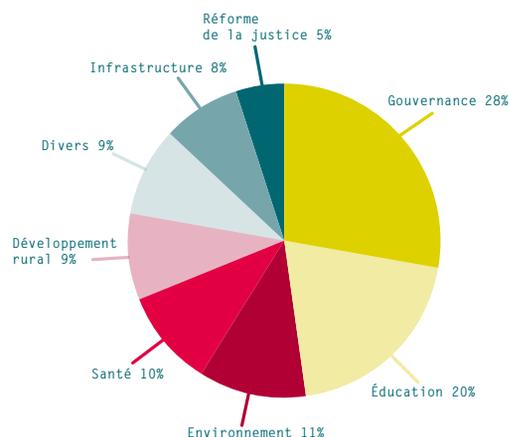
La CTB exerce également une fonction de contrôle au niveau de la mise en œuvre du Programme national de Lutte contre le SIDA (National Aids Control Programme) par le ministère de la Santé publique. L'intervention belge assurée dans le cadre du programme de lutte contre le SIDA est coordonnée aussi à l'échelon national avec les programmes d'autres donateurs.

Éducation et décentralisation

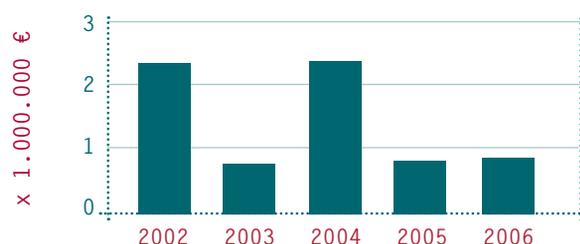
En ce qui concerne le Programme de Développement de l'Enseignement primaire (PEDP), la coordination a été confiée à un expert attaché au service belge. Tous les autres projets belges se déroulent également en étroite collaboration avec d'autres stakeholders (ONG, secteur privé, organisations religieuses) actifs dans le même domaine.

Dans le cadre de la préparation de l'appui budgétaire (basket funding) au secteur juridique et en vue de soutenir le processus de décentralisation, la Belgique a collaboré étroitement avec l'ensemble des donateurs engagés dans ce domaine. Lors de l'établissement des documents de référence relatifs à ces prestations, l'accent a donc été mis sur la complémentarité des diverses initiatives lancées par les donateurs. La gestion du Fonds d'études et d'expertise, qui sert essentiellement à préparer les nouvelles interventions belges, est confiée au ministère des Finances. La CTB joue pour sa part le rôle d'agence d'appui.

Répartition sectorielle



Déversements Tanzanie





ÉTHIOPIE

Comme le prévoit le Programme indicatif de Coopération (PIC) pour la période 2003-2007, l'ensemble des activités de coopération entre la Belgique et l'Éthiopie se sont renforcées en 2006. Le programme, qui s'inscrit dans la Déclaration de Paris, cible la réduction de la pauvreté en donnant la priorité aux secteurs de l'éducation et de l'environnement.

Alignement et harmonisation

En décembre 2002, le gouvernement éthiopien et les partenaires de développement se sont mis d'accord sur les modalités d'harmonisation de la coopération au développement et sur l'amélioration des modes de soutien. Ils se sont entendus pour passer en revue et contrôler ensemble les résultats de cette coopération renforcée. Le pays fait des progrès significatifs en termes d'harmonisation et d'alignement de l'aide. Les partenaires de développement et le gouvernement éthiopien ont mis en place une série d'instruments variés pour réduire les coûts de transaction, harmoniser les stratégies, aligner l'aide sur l'organisation décentralisée des institutions du pays et renforcer l'assurance des promesses d'aide.

Le Groupe d'Assistance au Développement (DAG) a vu le jour sous l'impulsion des différents bailleurs de fonds (Banque mondiale, coopérations bilatérales...). Cette structure organise la coordination entre les bailleurs de fonds et prépare le dialogue avec le pays partenaire. Le DAG a pour objectif de renforcer l'harmonisation et l'alignement de l'aide octroyée à l'Éthiopie. Il souhaite rendre l'aide de la coopération au développement plus effective. Le DAG est ouvert à toutes les organisations d'aide internationale officielles qui participent à l'aide au développement dans le pays.

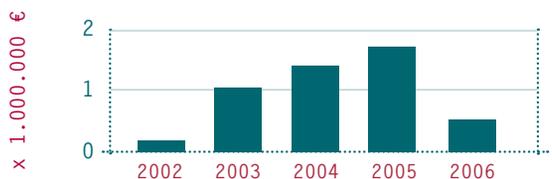
Dans son partenariat avec le gouvernement éthiopien, le DAG a évolué d'un forum de partage d'informations vers une communauté de bailleurs parlant d'une même voix, élaborant des déclarations communes et des notes de politique dont l'impact s'est accru. Cette manière de fonctionner s'est avérée très pertinente dans le contexte des événements qui ont suivi les élections de mai, durant lesquels les membres du DAG ont pu réagir de manière coordonnée. Les partenaires locaux de développement ont finalisé l'Accord d'Addis (Addis Agreement), une adaptation de la Déclaration de Paris au contexte éthiopien, accompagnée d'indicateurs précis. Pour faciliter l'activité commune, le DAG a également développé un système de mise en commun des fonds et un secrétariat.

Éducation

Le secteur de l'éducation présente, avec le Teacher Development Program (TDP), un exemple intéressant d'harmonisation et d'alignement de l'aide. L'ensemble du montage a permis la mise en commun des fonds du TDP et peut être considéré comme une pratique modèle. En parallèle, la Belgique finance une assistance technique qui soutient l'ensemble du dialogue établi entre l'Éthiopie et les bailleurs de fonds dans le secteur de l'éducation. Cette année, la présidence du groupe TDP a été assurée par la Belgique. Dans le cadre de ce programme, la Belgique, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède, la Finlande et le Royaume-Uni ont décidé d'une harmonisation complète par une mise en commun des fonds. Ces cinq bailleurs de fonds utilisent des procédures communes d'engagement, de décaissement, de suivi et d'évaluation, de partage de l'information, d'acquisition et de gestion financière (comprenant les audits et l'élaboration de rapports). Par ailleurs, les cinq partenaires se basent de manière aussi large que possible sur les lois, règlements et procédures du gouvernement éthiopien définis dans le plan de mise en œuvre du programme d'éducation.

Les bailleurs de fonds et le gouvernement éthiopien ont finalisé un Mémoire d'Entente (MoU). Le manuel de mise en œuvre du programme précédent a été révisé. Il reflète, à présent, les efforts réalisés en matière de renforcement des capacités et de réforme du processus budgétaire et indique les procédures directrices qui permettent l'utilisation des fonds communs.

Déversements Éthiopie





KENYA

Le dernier projet belge de coopération bilatérale au développement déployé au Kenya s'est achevé le 31 décembre 2006. Le Baringo Water Programme (BWP), qui couvre le nord, le centre et l'est du district de Baringo, a contribué à réduire la pauvreté en améliorant l'accès à l'eau potable pour quelque 70 000 personnes. Lancé en juin 2003, le Baringo Water Programme a été prolongé et a bénéficié d'un budget supplémentaire grâce au solde inemployé du Study and Consultancy Fund, également clôturé en 2006.

L'évaluation finale réalisée en décembre a souligné la pertinence, l'efficacité, l'efficacé et l'impact du programme. Le Baringo Water Programme s'est déroulé sous le contrôle de l'État, mais s'est conformé aux politiques des sociétés de gestion de l'eau au Kenya et a encouragé l'implication du partenaire kenyan dans le processus décisionnel dans l'esprit des principes de la Déclaration de Paris. Pendant la phase de prolongation du programme, la gestion quotidienne a été entièrement confiée au ministère partenaire kenyan, tandis que la CTB restait disponible pour assurer le support technique. Cette démarche a engendré un sentiment d'appropriation (ownership) chez le ministère partenaire. Les 59 systèmes d'approvisionnement en eau – chacun fournissant de l'eau à 150 à 3 000 personnes – installés dans le cadre du programme ont alors officiellement été remis aux communautés concernées. Une fois encore, ce transfert s'est déroulé dans le respect de la politique kenyane en matière de gestion de l'eau.

Les résultats du programme ont été publiés dans le document *"Towards sustainable and participatory water supply in rural communities. Technologies, approaches and experiences of the Baringo Water Programme in Kenya"*. Ce document présente également l'approche novatrice retenue pour traiter l'eau, qui se caractérise par un taux de fluor très élevé – un problème fréquent dans la vallée du Rift. Le BWP a soutenu les activités de recherche et de développement axées sur un système novateur de défluoration par filtre au charbon, élaboré par le diocèse catholique de Nakuru. Le programme a assuré la production de neuf systèmes précurseurs de ce type.

Déboursements Kenya

